Maison d'Enfants Samuel Vincent

AUSIRIS
services - ingénierie - ressources

Rapport d'activité 2020

www.samuelvincent.fr

SOMMAIRE

P 3 **Le mot de la Direction**

P 4 **La Maison d'Enfants à Caractère Social Samuel Vincent - Suivi des journées**

P 5 **Service éducatif La Villa Nîmes Saint-Césaire**

P 9 **Service éducatif de Nîmes Ouest**

P 12 **Service d'Accueil Pour Adolescents (SAPA)** à Nîmes

P 16 **Service éducatif Nîmes Est**

P 21 **Service éducatif l'Arlésienne** à Vauvert

P 24 **Service éducatif Le Mireille** à Vauvert

P 28 **Service d'Aide aux Jeunes Majeurs (SAJM)** à Nîmes

Les services éducatifs

Service d'accueil de jour de
Nîmes Ouest
12 Rue Bassano 30000 NIMES

Service d'accueil de jour de
Nîmes Est
6-8 Rue Lahaye 30000 NIMES

Service d'hébergement de
La Villa Nîmes Saint Césaire
193 chemin du Grand Champs
30900 NIMES

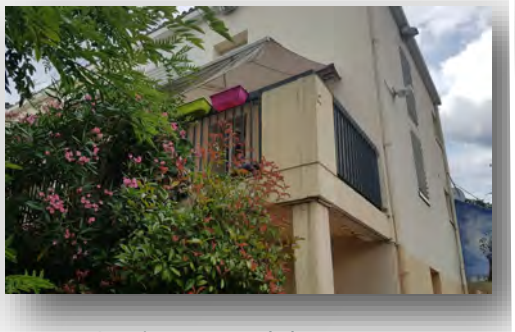

Service pour adolescents
S. A. P. A.
27 rue de Saint Gilles
30000 NIMES

Service d'Aide aux **Jeunes Majeurs**
27 Rue de Saint-Gilles 30000 NIMES

Service d'hébergement
Le Mireille
Bât 5 - 572 rue du Moulin d'Etienne
30600 VAUVERT

Service d'accueil de jour de
Les Gardians
30220 Aigues Mortes

Service d'accueil de jour de
L'Arlesienne
La Mireille Bât 3
572 rue du Moulin d'Etienne
30600 VAUVERT

Le Mot de la direction

L'année 2020 restera dans les mémoires comme l'année de la pandémie. Elle restera aussi, à n'en pas douter, comme l'année de l'engagement, de la mobilisation de toutes nos équipes au service de nos missions.

Alors que la proximité a toujours été une condition nécessaire à la réalisation de notre mission de soutien et de protection, nous avons dû faire avec des principes de distanciation qui nous ont conduits à repenser nos pratiques.
La territorialisation des équipes éducatives fait partie de l'ADN de Samuel Vincent. Nous poursuivons dans ce sens avec l'articulation des équipes MECS et prévention spécialisée dans le sud du département. Nous devons aujourd'hui répondre à plusieurs défis :

- Trouver une maison pour l'hébergement collectif du Mireille à Vauvert.
- Poursuivre l'amélioration du dispositif d'hébergement pour adolescents de Nîmes.
- Consolider les liens fonctionnels entre assistants familiaux et éducateurs des services.
- Revisiter notre culture séjours et camps, véritable marqueur d'identité de Samuel Vincent.
- Développer les pratiques de soutien des ressources familiales et des ressources de l'environnement.
- Relier la MECS avec les autres acteurs de l'association : Crèches, REAAP, médiation, collège, Ludothèque, LAEP.
- Poursuivre l'engagement dans la dynamique AUSIRIS.
- Etoffer nos soutiens d'équipes (supervision, coordination).

Je tiens à remercier en préambule l'ensemble des professionnels (maîtresses de maison, surveillants de nuit, agents de service, cuisiniers, agents d'entretien/maintenance, secrétaires et personnels administratifs/RH/finance, éducateurs, psychologue, assistants familiaux, chefs de service) qui œuvrent au quotidien au contact des familles et des jeunes qui nous sont confiés.

David PAYAN

Directeur adjoint des MECS Samuel Vincent, AN-CA, de la prévention spécialisée et des actions associatives de Samuel Vincent

LA MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL

L'ensemble des services est ouvert :

24 heures sur 24

et fonctionne 365 jours par an.

Capacité d'accueil autorisée en 2020 :

113 mineurs

22 majeurs

La Maison d'Enfants dispose également d'un **Service d'Accompagnement de Jeunes Majeurs ;** Le SAJM accueille des jeunes majeurs de 18 à 21 ans dans le cadre des aides au jeune majeur contractualisées avec l'ASE du Gard.
Cet accompagnement global se fait à partir du logement mis à disposition des jeunes accueillis.

L'aide éducative portée en direction de l'enfant et de sa famille s'inscrit dans le cadre de **mesures** administratives ou judiciaires et s'organise à partir de **modalités** d'intervention définies.

- **L'hébergement** : Administratif ou judiciaire, il peut être permanent ou séquentiel, et mis en œuvre sur un collectif, en studio, en F.J.T. Depuis septembre 2018, l'hébergement peut avoir lieu chez un Assistant Familial.
- **Le S.A.P.M.N.** Administratif ou judiciaire, le S.A.P.M.N prévoit : un accueil de l'enfant à la journée, une intervention au domicile et auprès des parents (soutien à la parentalité), un hébergement ponctuel en cas de nécessité.
- **L'accueil de jour**. Il s'agit d'une action éducative en direction de l'enfant (mesure administrative).
- **L'Aide Éducative à Domicile Renforcée (AED-R)** : Mesure administrative qui prévoit une intervention au domicile (soutien, conseil) et une action en direction de l'enfant.
- **L'Action Éducative en Milieu Ouvert Renforcée (AEMO-R) :** Mesure judiciaire avec des interventions similaires à celles de l'AED-R.

Les services pour mineurs sont implantés dans des quartiers des villes de **Nîmes**, **Vauvert** et sur la commune **d'Aigues Mortes**. Ils interviennent également sur la commune de **Sommières** et sur le secteur de **la Vaunage**.
Par des prises en charge très individualisées, ils permettent d'accompagner **113 garçons et filles** âgés (sauf exception) de 5 à 18 ans. Accueillent les bénéficiaires des services de l'Aide Sociale à l'Enfance du Gard, sous l'égide d'une convention passée avec le **Conseil Départemental du Gard**.

Dans le cadre de sa participation aux missions de prévention des inadaptations sociales et de protection de l'Enfance, la Maison d'Enfants s'efforce de proposer un soutien et des modes opératoires qui tiennent compte à la fois de l'environnement familial et social de chaque enfant (école, médecin de famille, loisirs…) et de l'évolution de sa situation familiale.

SUIVI DES JOURNÉES 2020

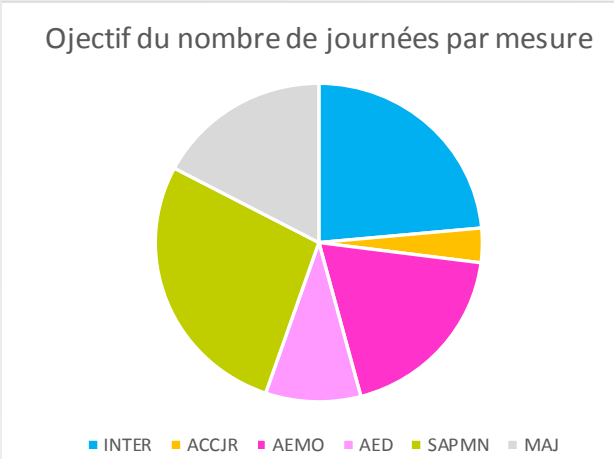

INTER	10950
ACCJR	1624
AEMO	8760
AED	4380
SAPMN	12775
MAJ	8030
	46519

EFFECTIF MINEURS 2020							EFFECTIF SAJM 2020
	HEBERGEMENT journées /Gard	AEMO-R / Journées	SAPMN	SAPMN Sommières	AED-R	Accueil de Jour	SAJM : journées /Gard
TOTAL REALISÉ	**7862**	**5213**	**15273**	**1948**	**3463**	**208**	**8548**
TOTAL REALISÉ	72%	60%	**120%**	**76%**	79%	**13%**	106%

EFFECTIF RÉALISÉ 2020 GARD + DEPARTEMENTS EXTERRIEURS							
EFFECTIF MINEURS 2020							**EFFECTIF SAJM 2020**
	Total heberge-ments mineurs (Gard+dep ext)	AEMO-R / Journées	SAPMN	SAPMN Sommières	AED-R	Accueil de Jour	**Total SAJM (Gard+dep ext)**
TOTAL REALISÉ	**9118**	**5213**	**15273**	**1948**	**3463**	**208**	**9938**
TOTAL REALISÉ 2020	**83%**	60%	**120%**	**76%**	79%	**13%**	124%

Service éducatif La Villa Nîmes Saint-Césaire

Le service de la Villa Nîmes Saint Césaire situé 193 chemin du Grand Champ, est principalement dédié à l'accueil en hébergement collectif de 6 enfants, âgés de 6 à 18 ans, et en studios situés au cœur du village de Saint Césaire, à proximité de la Villa, destinés à la prise en charge de 2 grands adolescents. En fonction des situations particulières (continuité des prises en charge lors d'un changement de modalité, proximité immédiate du domicile familial), ce service peut être mobilisé pour des prises en charge en SAPMN, AEMO Renforcées ou en Accueil de jour.

L'équipe éducative est composée d'un veilleur de nuit, d'une maîtresse de maison, de trois éducateurs spécialisés, de deux monitrices éducatrices et d'un apprenti en formation d'éducateur spécialisé.
Cette année a été particulièrement marquée par la crise sanitaire.
Ce rapport d'activité va mettre en évidence tout l'engagement des personnels dans ce contexte quotidien difficile, les ressources des enfants accueillis et les compétences des familles.

1/ ANALYSE QUANTITATIVE

SITUATIONS ACCOMPAGNEES DANS L'ANNEE	
H J	9
H A	2
SAPMN A	0
SAPMN J	5
TOTAL	16

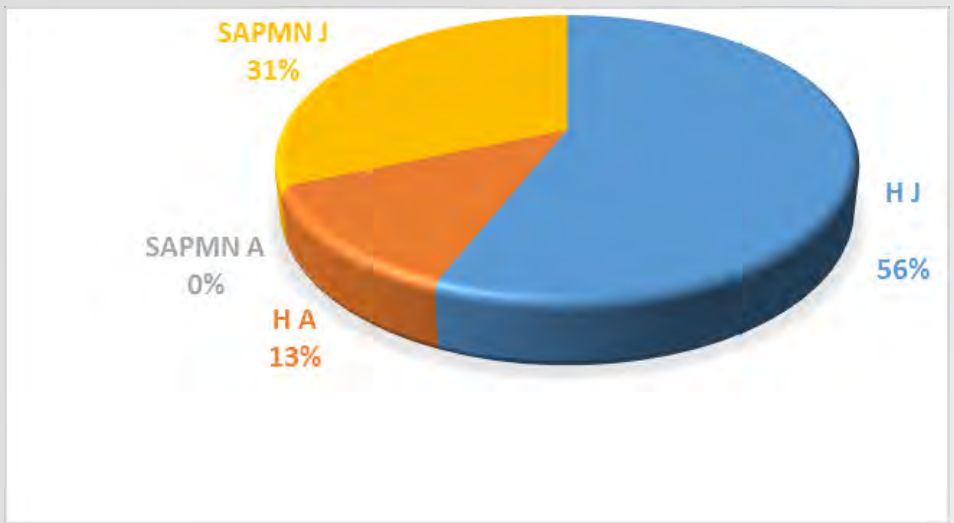

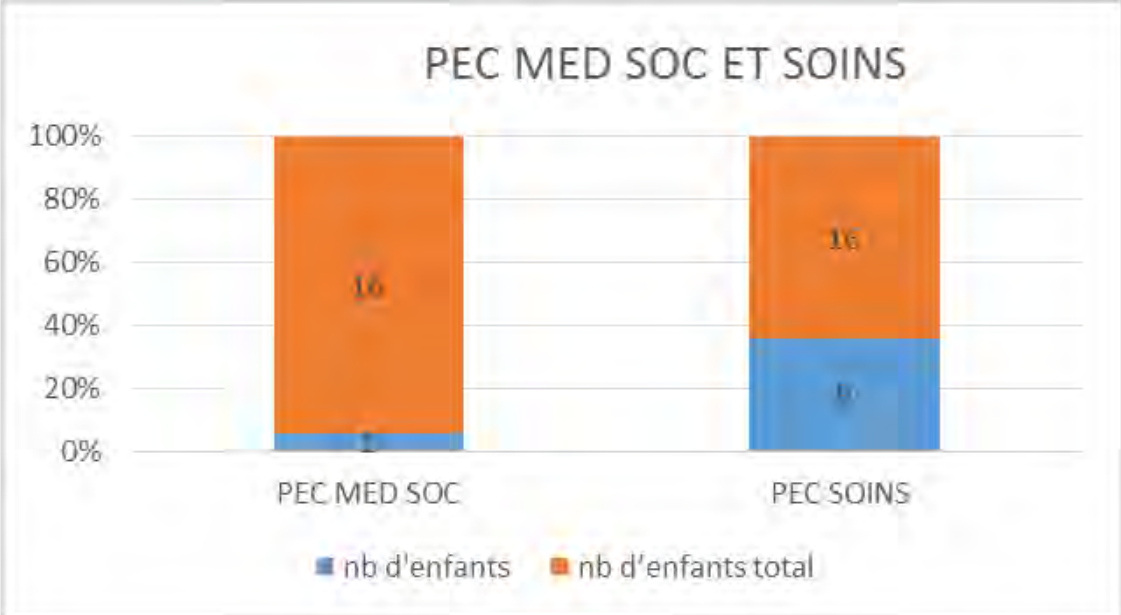

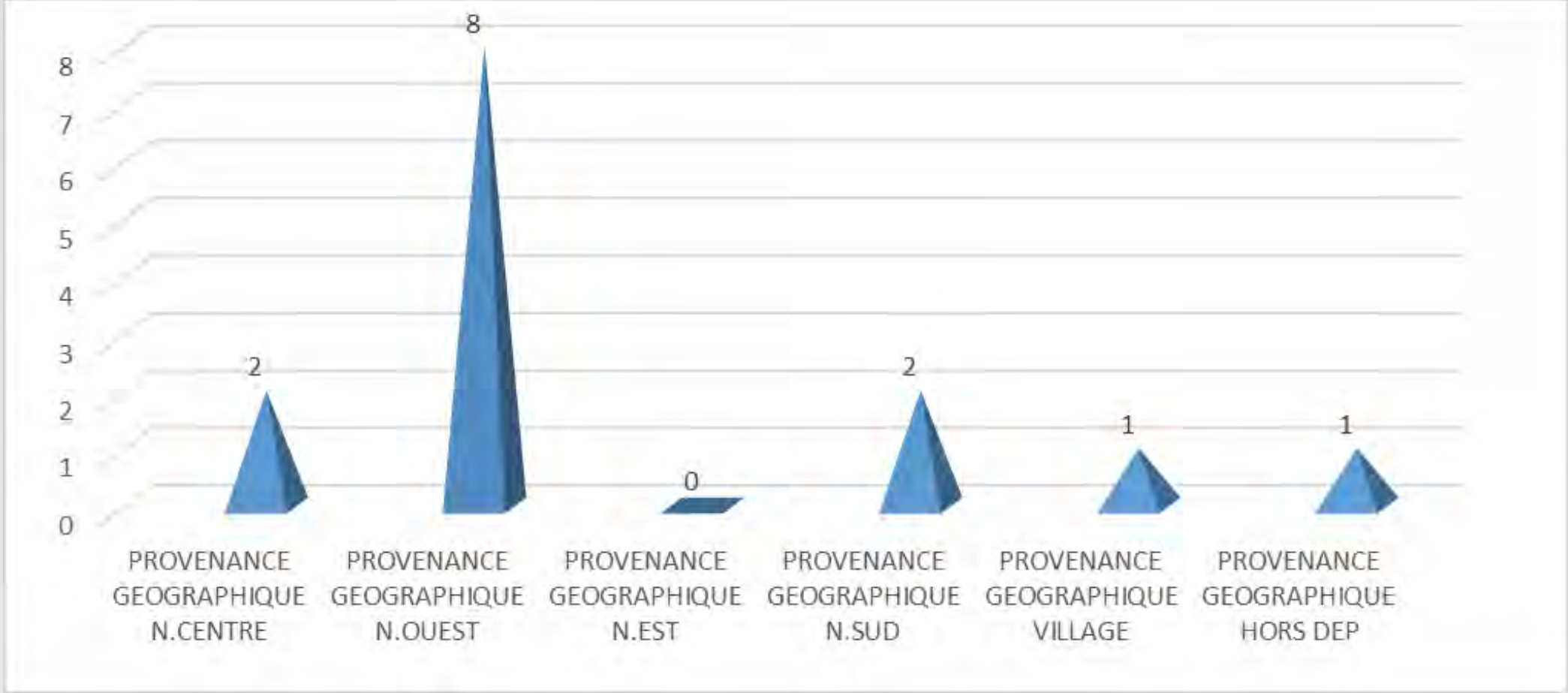

Par rapport à l'année précédente, les statistiques font apparaître une légère hausse de l'effectif total des situations accompagnées dans l'année (16 situations totales accompagnées dans l'année contre 14 pour l'année 2019). Ceci s'explique par des mouvements de modalité au cours de l'année.

Pour l'année 2020, le service de la Villa est intervenu majoritairement dans le cadre de mesures judiciaires, avec modalités d'hébergement et SAPMN.
Les accueils ont concerné des enfants domiciliés sur le secteur de Nîmes-ouest (50% de l'effectif total), de Nîmes-centre (12 %), de Nîmes-sud et les villages alentours (12 %). Cette diversité de secteur nous amène à une importante adaptation afin de favoriser le maintien de réponses scolaires initiales ou d'activités de loisirs dans un souci de maintenir un environnement familier pour l'enfant.
Cette année, nous avons été davantage sollicités pour la prise en charge d'enfants de 10 à 15 ans, et de plus de 15 ans. Nous avons fait face à un groupe d'enfants qui fonctionnait à deux vitesses : les plus jeunes qui demandent un accompagnement soutenu à partir de besoins primaires (soins, scolarité) et les préadolescents et adolescents qui revendiquent plus d'autonomie.
Les enfants qui ont quitté le service cette année ont été soit orientés vers un autre service de la Maison d'Enfants (modalité SAPMN), soit étaient sur une fin de prise en charge (retour en famille ou majorité). De façon globale, nous pouvons dire que la période d'hébergement a permis une parenthèse, a offert un lieu neutre et rassurant, a permis de remobiliser les compétences parentales. Ainsi, envisager à plus long termes un retour en famille, voire un arrêt de l'accompagnement éducatif.
Au-delà de la prise en charge éducative, les chiffres mettent en évidence une proportion de 62% d'enfants suivis dans le cadre de soins (ITEP, orthophoniste, CMPEA…). La majorité bénéficie de réponses de droits commun. En effet, par rapport au profil des enfants accompagnés aujourd'hui, la majorité ont besoin d'une prise en charge thérapeutique ou de scolarité spécialisée. Face à ces constats, les orientations sont difficiles à mettre en place ou prennent un certain temps, ce qui souvent majore les difficultés de ces enfants.
Au niveau des demandes non satisfaites, le nombre de mesures judiciaires reste important (19 situations en hébergement en 2020 contre 23 en 2019), toutefois la diversité des modes d'intervention (collectif, studio et assistante familiale) a permis de répondre davantage aux besoins et de façon adapté. Nous n'avons pas eu de majoration de demandes pendant la période de confinement.

2/ ANALYSE QUALITATIVE

L'accompagnement au sein du service

La réponse éducative collective

Le service fonctionne 7 jours sur 7 et 365 jours par an. L'équipe éducative accompagne des enfants de 6 à 18 ans sur les temps du quotidien, en dehors des temps de scolarisation. La gestion journalière, prises de repas, soirées, week-ends, est établie dans une dynamique collective.
Un accompagnement personnalisé est proposé à chaque enfant et à sa famille en termes d'accès aux soins, d'aide aux devoirs scolaires, d'apprentissage de l'autonomie, d'initiation à une discipline sportive et de sensibilisation à la culture et aux loisirs. Le travail de l'équipe éducative est également axé autour du maintien du lien familial: visite à domicile, visite médiatisée, journée famille…

Les accueils séquentiels :

Cette année encore, nous adaptons et affinons nos modalités d'accompagnement en continuant de proposer des accueils séquentiels. Dans le cadre de la modalité SAPMN, ceux-ci permettent de répondre efficacement, avec pertinence et bienveillance aux besoins des enfants que nous accompagnons ainsi qu'à leurs parents.
Cette année les accueils séquentiels ont concernés une situation du service de Nîmes-Est, aux mois de Novembre et Décembre, ce qui représente au total 15 nuitées sur le service de la Villa.
Leur instauration, lorsque cela semble indiqué au regard des situations familiales concernées, vise plusieurs objectifs :

- Ils favorisent l'instauration d'une relation de confiance facilitant l'adhésion de l'enfant et de sa famille.
- Ils constituent une période transitionnelle permettant le passage en douceur de la modalité SAPMN à la modalité hébergement.
- Ils permettent d'évaluer la capacité de l'enfant à vivre au sein d'un collectif dans le cas d'un hébergement inscrit dans la durée.

L'étape « studio », le passage attendu pour mieux grandir :

Nous accueillons deux grands adolescents à partir des studios (situés à quelques mètres de la Villa) afin de les accompagner vers une autonomie plus importante et vers l'ultime étape de la majorité.
Cette prise en charge nécessite une présence de l'éducateur sur des temps partagés à partir du studio, que nous organisons de façon la plus régulière possible, à fréquence d'au moins un repas partagé par semaine avec le jeune, ré-ajustable au besoin.
Ce passage, même s'il est attendu avec impatience par le jeune, est toujours travaillé par étapes (possibilité de période de transition caractérisée par des accueils collectifs et en autonomie) et en accord avec la famille.

En relai de l'assistante familiale : *Une réponse interservices* :

Durant les vacances de l'assistante familiale, le service est en capacité d'accueillir l'enfant sur une période donnée et anticipée, en relai. Cette organisation est travaillée en amont avec l'assistante familiale, l'enfant et la famille afin que ce relai soit bien vécu. De plus, l'équipe éducative qui travaille au quotidien avec l'enfant et l'assistante familiale assure une continuité de prise en charge auprès de l'enfant à partir du service d'hébergement.

Régulièrement dans l'année, les équipes de Nîmes-Est et de la Villa ont travaillées ensemble dans le cadre de ce dispositif.

Mise à part la période de confinement stricte, le service de la Villa a poursuivi son engagement auprès des stagiaires considérant que le contexte de crise sanitaire faisait aussi partie d'une réalité de terrain. Nous avons accueilli sur l'année 2020, 1 stagiaire éducateur spécialisé, 2 stagiaires moniteur éducateur.
De plus, l'équipe est toujours engagée auprès des apprentis, et notamment un apprenti éducateur spécialisé qui compose l'équipe éducative.

POINTS FORTS 2020 :

Un état d'urgence sanitaire !

Nous ne pouvons pas débuter les évènements forts de cette année sans l'évocation de la situation sanitaire que nous connaissons depuis la mi-mars 2020. C'est à cette période, exactement le 17 mars, que le premier confinement a commencé. Il a pris fin le 11 mai. Le deuxième lui a succédé le 30 octobre pour un mois et quatorze jours, soit jusqu'au 15 décembre 2020.

Cette situation inédite, tant sur le plan national qu'à l'échelle de notre service, a bien évidemment eu un impact sur notre manière d'appréhender le « vivre ensemble ». Elle a modifié nos habitudes et nos réflexes, imposant un autre rythme à notre vie quotidienne et collective.
Lors du premier confinement, plus strict que le second, l'équipe éducative s'est adaptée aux exigences sanitaires. En effet, pour éviter les croisements fréquents des éducateurs, les horaires hebdomadaires ont été modifiés afin de limiter les risques de circulation du virus. Ceci, couplé au respect de l'ensemble des règles d'hygiène et de distanciation physique (port du masque systématique, mise à disposition d'un vestiaire, prise de température en début et en fin de service, etc…). Cette nouvelle organisation a demandé des moyens humains supplémentaires, c'est pourquoi les équipes des services d'accueil à la journée sont venus en renfort.
Durant cette première période d'isolement, écoles, collèges et lycées ont été fermés, laissant place aux cours « en distanciel ». De fait, l'équipe éducative a assuré la continuité des apprentissages dans la mesure de ses compétences.
Les enfants ont également été contraints de vivre ensemble près de deux mois, sans sorties, privés des retours en famille et des interactions sociales habituelles. Face à cette situation exceptionnelle et anxiogène, les éducateurs ont dû repenser leur fonctionnement, veillant à proposer des réponses adaptées susceptibles de garantir un climat apaisé dans un contexte jusqu'alors méconnu. Ainsi, afin de maintenir le lien entre enfants et parents, les appels « visio » ont remplacé les appels téléphoniques classiques. Depuis, cette pratique est régulièrement utilisée.

Au début de la crise nous nous demandions les effets que celle-ci allait produire sur les enfants. Nous avons été agréablement surpris par leur bonne capacité d'adaptation dans un cadre de vie collectif bousculé par la force des événements.

Au-delà de la vie sur le service de la villa, la crise sanitaire a également entraîné la suppression des séjours de vacances. Ceux-ci faisant partie intégrante du dispositif d'accompagnement global des enfants accueillis. Toutefois les locaux de la Villa, spacieux, agréables nous ont permis d'apporter des réponses d'activité adaptées et satisfaisantes pour les enfants (camping sur site, ateliers jardinage…).

Dans une mouvance créatrice, des actions solidaires se sont mises en œuvre. En effet, dans le cadre d'un confinement strict, sensibles à l'isolement des personnes âgées, les enfants se sont appliqués à confectionner des cartes d'encouragements et de pensées positives pour rendre le sourire aux personnes âgées en EHPAD. De plus, attentifs aux différentes précautions à prendre durant cette pandémie, les enfants du service se sont pris au jeu de la couture, en confectionnant des masques en tissus, pour eux même et leur famille. Par ce biais, ils ont tous pu s'initier avec motivation et sérieux à la couture et en tirer une fierté en réalisant des masques de A à Z selon un protocole désigné.

Mini-séjour de service :

Durant l'été, nous avons pu organiser un mini séjour pour les adolescents du service du 27 au 29 juillet 2020.
Séjour en Eco-Gîte autour d'activités sportives et ludiques comme le Canoë, et une sensibilisation sur l'environnement et les gestes échos-citoyen, faisant suite à l'intérêt déjà porté sur le service durant l'année.
Ce séjour a été particulièrement apprécié par les adolescents, les faisant se reconnecter avec l'extérieur de la villa, alliant la sensation d'une liberté retrouvée, et d'une connexion avec la nature, afin de casser un quotidien de deux mois de confinement.

LES PERSPECTIVES 2021:

Un projet poulailler

Cette année 2020, tristement dominée par la crise sanitaire, a vu naître en nous le désir de créer un poulailler. Profitant de l'immense jardin dont est dotée la villa, nous avons imaginé la construction de celui-ci, sans doute poussés par le besoin de revenir à des choses simples.

Le projet comportera plusieurs étapes, de l'achat des matériaux nécessaires à la construction du poulailler à l'accueil des gallinacés.

En effet, nous souhaitons solliciter les enfants du service (dans toutes les étapes du projet,) de la conception à la réalisation, ainsi que l'entretien du poulailler et de ses habitantes.

Chaque étape aura une fonction pédagogique et/ou éducative qui correspond aux caractéristiques du public accueilli, tant pour les adolescents que pour les plus jeunes. Nous pensons que ce projet peut aborder bons nombres d'objectifs:

- Susciter la responsabilité de chacun dans un projet commun
- Développer la motricité / la découverte d'activités manuelles (construction)

Réduire grandement les déchets et le gaspillage alimentaire

Ces objectifs auront pour finalité:

- Devenir plus autonome/favoriser l'autonomie
- Développer leur curiosité ainsi que découvrir différents champs (construction, élevage…)
- Sensibiliser sur le gaspillage alimentaire et la pollution

Développer la solidarité au sein d'un collectif.

Le but premier n'est pas forcément d'obtenir des œufs. En effet, dans un souci de traçabilité, dès lors qu'un produit est issu d'un animal, il se doit d'être "tracer" avant de pouvoir être consommé pour un service comme le nôtre. Cependant, des alternatives peuvent être trouvées, comme pouvoir ramener des œufs en famille.

Projet prévention/sexualité :

Etant donné une majorité de pré adolescents sur le service et les nombreuses sollicitations des jeunes sur le thème de la sexualité, il nous paraît nécessaire des mettre en place des actions préventives sur le sujet. Ceci en s'appuyant sur notre réseau de partenaires : médecin référent, gynécologues, psychologues, planning familial…

Ces actions pourront s'adresser aussi bien aux jeunes du service qu'à leur famille. Ces sujets étant souvent tabous, étroitement liés à des histoires familiales compliquées.

Une histoire de partenaires :

Travailler en réseau reste une priorité pour les professionnels qui constituent notre équipe.

La majorité des enfants accueillis sur le service font l'objet d'un suivi spécifique, comme par exemple des suivis thérapeutiques (hôpital de jour, CMPP, CMPEA, orthophonistes…). Il est donc important d'établir un partenariat quotidien avec les équipes soignantes pour partager des informations sur la situation de l'enfant, avoir des éclairages sur des comportements…

Durant la période de confinement stricte, il a fallu adapter nos modes opératoires pour garantir un suivi de qualité avec les différents partenaires (au niveau des soins, avec les enseignants). Les nouveaux modes de communication par exemple font aujourd'hui partie intégrante de nos pratiques.

De façon globale, le jeune est valorisé dans cette démarche de partenariat, et une attention soutenue par de nombreux professionnels peut offrir la possibilité d'aboutir à de nouvelles projections sur le plan personnel et professionnel.

L'analyse technique et la formation

L'équipe continuera à s'inscrire dans un travail de réflexion par le biais des séquences ***d'analyse de la pratique***, propices aux échanges et à l'analyse des positionnements éducatifs adoptés. De plus, l'équipe éducative souhaite accéder à ***des formations internes et externes*** sur les thématiques telles que : « la gestion des conflits », « les troubles psychiques de l'enfant et l'adolescent », « le soutien à la parentalité ». Ces temps permettraient de favoriser les échanges entre différents professionnels et de faire évoluer les pratiques professionnelles au regard des nouveaux besoins.

L'équipe de la villa, à l'image de la MECS et de la prévention spécialisée va s'engager dans une formation/action de sensibilisation au travail thérapeutique de réseau soutenu par les principes et outils de la ***Clinique de la Concertation***. Cette formation croisée avec les autres équipes protection de l'enfance de SV (MECS et prévention spécialisée) va nous donner de nouvelles méthodes pour aborder la question des ressources familiales et environnementales.

Pour l'établissement,
Peggy LIPAÏ-GOMEZ, Chef de services éducatifs
L'équipe éducative : N. BELINHA, S. BOURFOUN, S. TESTA, N. CHARAIX, H. BENMESSAOUD, T. CABANIS.

Service éducatif Nîmes Ouest

Présentation du service

Le service d'accueil de Nîmes-Ouest est situé sur le quartier PISSEVIN de la ZUP au 12 rue de Bassano.
Il a pour mission la mise en œuvre de 21 mesures de protection administrative et judiciaire au titre de la protection de l'enfance. Ces modalités diversifiées proposent des accompagnements adaptés aux besoins des familles et se répartissent de la manière suivante : 1 mesure d'Accueil de Jour (contractuel), 12 mesures SAPMN administratives ou judiciaires, 8 AEMO-R.

Introduction

L'année 2020 se caractérise par deux semestres aux rythmes opposés.
Un premier semestre marqué par le **confinement** qui impacte très fortement les pratiques et l'activité. Puis à l'été, une **nouvelle phase d'instabilité avec les départs** d'un éducateur spécialisé en formation pour un stage puis en congé sabbatique jusqu'en mai 2021, d'une éducatrice récemment titularisée en congé maternité et d'un éducateur en fin d'apprentissage.
Enfin **en septembre, une accélération du rythme de travail** avec le démarrage de 5 AEMO-R s'accompagnant **d'une stabilisation de l'effectif** avec le basculement du poste à mi-temps sur le service de Nîmes-Est, le recrutement d'un apprenti éducateur spécialisé 1ère année et du remplacement de l'éducateur en congé sabbatique.

Un nouveau regard, de nouvelles perspectives, de nouveaux outils

L'arrivée de David PAYAN, directeur-adjoint de la MECS en avril a permis de renouveler la réflexion sur l'accompagnement éducatif des familles en priorisant les actions centrées sur la relation Parents-Enfants et l'élargissement de son **réseau de ressources.** Une approche soutenue par des outils cliniques comme la **clinique de concertation** et **la thérapie Contextuelle.**
Ainsi nous avons convié une famille de 4 enfants à **mener une réflexion et un dialogue autour du sociogénogramme**. **Un effet quasi « magique »** eut lieu puisqu'un des enfants concerné par la mesure d'AEMO-R et que nous n'avions jamais pu rencontrer, est venu participer.
Les jours suivants il répondra positivement à un éducateur pour l'aider à monter une bibliothèque sur le service. A l'heure où ces lignes s'écrivent, les « progrès » menés par le jeune homme aujourd'hui en contrat jeune majeur ont été salués et qualifiés de spectaculaires par l'ensemble des acteurs gravitant dans la situation de la famille.
La proximité de la philosophie d'action avec la culture de l'équipe en a favorisé une adoption rapide et réussie, comme par exemple l'organisation d'un **séjour « famille » en novembre** à La Grande Motte. Pendant 3 jours, trois familles et deux éducatrices ont partagé leur quotidien, alternant activités de loisirs et vie domestique, temps entre adultes permettant le partage d'expérience parentale et temps en famille.
Cette expérience a été très ressourçante d'une part pour les familles mais aussi pour les professionnelles.
Ces deux exemples décrivant **un effet « bol d'air » dans des pratiques professionnelles** sont le prélude à la pérennisation de ce type d'action et à l'expérimentation d'actions associant les parents.
Une approche extensive du concept de Maison d'Enfants où les places de la maîtresse de maison, des veilleurs, des services d'entretien ou de restauration sont envisagées dans le contexte d'un lieu de vie pour adolescents.
Une **ouverture du champ des possibles** découlant de la **désacralisation de l'idée de la « MECS-sanctuaire »** contre les menaces extérieures et permettant de porter un regard plus optimiste sur les possibles ressources de l'environnement extérieur.

Les **Projets d'Accompagnement Personnalisé (PAP**) colonnes vertébrales des accompagnements, ont été retravaillés dans leur forme afin d'en simplifier la compréhension aux personnes accompagnées d'une part, et d'autre part de **les rendre plus opérationnels**, c'est-à-dire applicables **et évaluables**.

Une logique d'action qui a été déployée sur la participation aux **séjours** (Allos en février, les Joncas en août et La grande Motte) avec une **implication des participants à définir leurs propres objectifs**. Là aussi, cette pratique porte ses fruits tant sur l'adhésion des professionnels et des familles que sur la **plus-value apportée à l'accompagnement (résultat, niveau de confiance professionnel/familles).**

Dynamique d'équipe

Une année de changement puisque l'éducateur spécialisé en formation CAFERIUS et en stage au CPEAGL au premier trimestre a eu l'opportunité de prendre un poste de Chef de service au Foyer de l'Enfance conditionné par l'obtention du diplôme. Son départ, sous forme d'un congé sans solde d'un an, a permis l'embauche en CDD d'un éducateur jeune diplômé qui avait ses preuves lors d'un stage sur cette même équipe.
Une éducatrice en CDD partageant son temps entre les deux services de milieu ouvert de Nîmes a pu être titularisé. En septembre, une réflexion engagée avec les deux services sur la structuration du poste et l'évaluation des avantages et inconvénients ont conduit à basculer le poste sur le service de Nîmes-Est tout en rééquilibrant le nombre de mesures en conséquence.
Notons également l'intégration complète à l'équipe éducative de la maîtresse de maison (septembre) se traduisant par la participation à l'ensemble des réunions d'équipe et d'analyse de pratique.

L'accompagnement des futurs professionnels reste une volonté forte du service à l'image de la culture transmise par Samuel VINCENT, et s'est traduit cette année par :

- La fin d'apprentissage (3 ans) d'un éducateur spécialisé qui s'est diplômé.
- La fin d'un stage long d'éducateur spécialisé qui s'est diplômé et concrétisé par son embauche en juillet (CDD).
- La fin d'un stage long de monitrice éducatrice qui s'est également diplômée.
- L'embauche d'un apprentissage éducateur spécialisé en août.
- Le démarrage d'un stage long de monitrice éducatrice (octobre).
- La poursuite de la mission de service civique démarré en fin d'année 2019 sur l'action de soutien scolaire mais interrompue par la volontaire à l'occasion du confinement.

Les évènements

Organisation en février **du loto des familles**, temps fort où des familles de l'ensemble des services de la MECS ont remplis le temps d'un après-midi les cartons colorés et leur sacs de cadeaux sous la houlette de Nicolas NIETO apprenti du service.

Le confinement a percuté fortement la vie des familles accompagnées et l'activité du service.
Des contacts quasi-quotidiens ont été menés avec l'ensemble des familles. Une expérience de groupe de parole entre parents via des applications de visiotéléphonie a été menée sans succès.

Des **propositions d'actions extérieures** (menée avec des dérogations accordées par les autorités) ont été faites aux familles comme des ballades en garrigues. Peu de familles ont accepté ces offres en raison de réelles appréhensions quant au virus.

A l'exception d'une famille où nous sommes intervenus à deux reprises afin d'apaiser les tensions, **force est de constater que l'ensemble des familles ont passé le cap des deux mois de confinement** (prolongé parfois par des fermetures de classe) avec réussite. C'est un enseignement précieux sur les compétences des familles que nous n'avons pas manqué de valoriser à la reprise de lien « physiques ».

Les séjours sont des bons marqueurs de la diversité des pratiques du service mais aussi le reflet de leurs évolutions comme en témoignent ces 3 actions menées cette année par le service :

- Séjour transversal aux services de la MECS en février à **Allos (Alpes)**. Une action d'une semaine en « grand groupe » (25 personnes) en direction des enfants en auberge de jeunesse (restauration comprise).
- Séjour au **Joncas (Bouches du Rhône)** en résidence de vacances pension complète. Egalement une action transversale en grand groupe en direction des enfants mais incluant une **famille en autonomie** dans un appartement à proximité et pour lesquels des étayages ponctuels sont réalisée par une éducatrice référente. De plus la relative proximité du site de Nîmes a permis à trois mères de venir partager une journée sur le site avec leur enfant.
- Séjour **La Grande Motte** en location de villa, où trois familles accompagnées de deux éducatrices ont cohabités et partagé la totalité des aspects quotidiens et domestiques.
  Notons que ce séjour est celui qui a le plus impliqué les familles dans ses préparatifs avec des temps de rencontres individuels et collectifs, studieux ou conviviaux.

Une autre conséquence du changement de paradigme engagé s'est faite sur les animations d'été mutualisées sur les services Nîmois de la MECS. **Un rééquilibrage des actions s'est fait au bénéfice de la poursuite des accompagnements « classiques »** en allégeant le nombre des animations collectives proposées aux enfants.

ANALYSE QUANTITATIVE

28 mesures réalisées cette année contre 41 en 2019 et 38 en 2018 et 36 en 2017.

⇒ AJ : 4 comme en 2019
⇒ SAPMN : 15 (19 en 2019)
⇒ AEMO-R : 9 (18 en 2019)

Nombres de journée d'activité : 5510 j (8286 j en 2019)

⇒ AJ : 142 j
⇒ SAPMN : 3861 j
⇒ AEMO-R : 1507 j

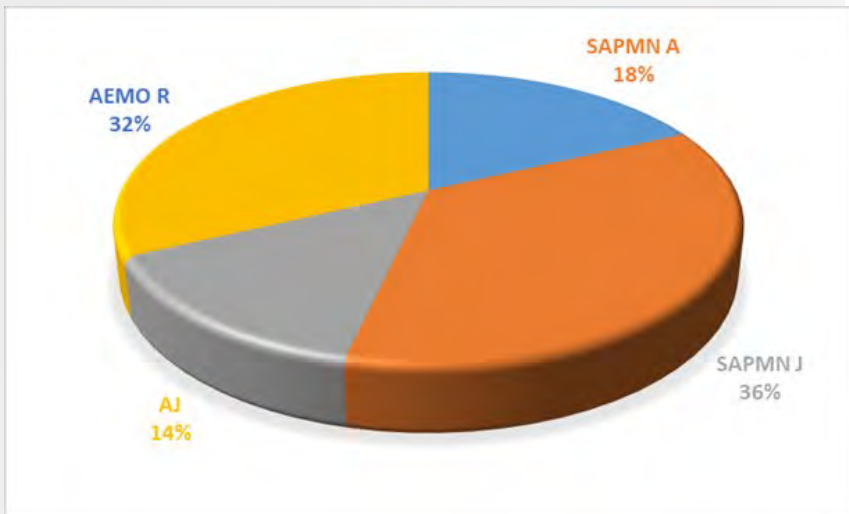

Une chute importante de l'activité en nombre de journée (- 24%) s'explique notamment par des mesures d'AEMO-R non pourvues.
Le choix de ne pas les compenser par d'autres types de mesure et de solliciter les magistrats a porté ses fruits en septembre.

Les **mesures administratives (AJ, SAPMN) représentent 32% de l'ensemble** (27% en 2019 ; 34% en 2018).
Plus de la moitié (53%) des enfants accompagnés sont âgés de 10 à 15 ans contre 54% en 2019 ; 42% en 2018 et 29% en 2017.

La parité fille/garçons est respectée (respectivement 12 et 15 mesures).
La ZUP continue de constituer l'épicentre des lieux de domiciliation des familles accompagnée.

Bilan des 5 fins de mesure :

Une fin d'AEMO-R après 15 jours pour une des enfants déjà hébergé en institution et pour laquelle le projet de retour en famille n'était pas approprié.
Une fin de mesure d'un SAPMN judiciaire les objectifs étant atteints.
Deux fins de mesure d'un SAPMN judiciaire à l'atteinte de la majorité, avec une prolongation par un contrat jeune majeur à domicile pour l'un des deux.

Une fin de mesure AEMO-R suite aux résultats encourageant et surtout la complète adhésion des parents afin de la commuer en SAPMN administratif. Malheureusement, cette orientation ne s'est pas mise en place, le service de l'aide sociale à l'enfance proposant uniquement une AED-R, modalité non réalisable par le service. La mesure d'AED-R proposée par une autre institution a été refusée par les parents qui ne souhaitaient « redéballer » toute leur histoire de vie.

BILAN 2020/LES PERSPECTIVES 2021:

Lors du précédent bilan, nous nous étions assignés les objectifs suivants l'année 2020 :
Engager une politique d'ouverture du service sur l'extérieur afin de développer les réseaux des jeunes et des familles accompagnées.

- Développement du travail de réseau avec les parents : dans la poursuite du café des parents, ouverture des parents hors dispositif, rapprochement avec des dispositifs institutionnels (centre social CAF) ou associatifs du territoire : **non atteint – objectif reporté pour 2021**
- Développement d'action avec des acteurs institutionnels et associatifs (pôle quartier et mobilité centre-ville) : Partiellement atteint. **Objectif reporté pour 2021.**
- Mise en place d'actions axées sur l'utilité sociale et la citoyenneté des jeunes et des familles : **Objectif reporté pour 2021**

Parallèlement, nous poursuivrons l'élan de l'équipe à mettre en place des actions et à adopter des postures favorisant le renforcement des compétences et des responsabilités parentales.

- Plus grande implication des familles aux étapes d'élaboration du projet (réunion de travail autour du Projet personnalisé, participation aux temps d'évaluation) : Partiellement atteint. **Objectif à poursuivre pour 2021**

Sur le plan de la clinique éducative :

- Poursuite de l'utilisation de nouveaux supports pour le travail en lien avec l'accompagnement psychologique : Appropriation du jeu de l'oie (support pour le travail sur la communication familiale) : Objectif en cours. **objectif reporté pour 2021 avec le socio génogramme et la clinique de concertation.**
- Diversification des modalités d'expression : Axe artistique (musique, art graphique, théâtre, écriture…) : **Objectif reporté pour 2021**

Objectifs complémentaires pour 2021

- Poursuivre le travail engagé sur l'élaboration des PAP afin de les rendre totalement participatifs et opérationnel.
- Pérenniser une forme d'actions collective parent/enfant permettant le partage d'expérience.

L'Équipe
Les éducateurs -trices : Melissa ALCARAZ, Nathalie GARCIA, Badereddine MANAI, Isabelle MONTEUX, Nicolas NIETO (en apprentissage), Sara RECOULES
Maîtresse de Maison : Christel GINEYS
Les stagiaires : Benjamin REGIPA, Jennifer RAMOS, Justine BANOS
Service civique : Léonie PASCUALE
Psychologue : Pierre MEJEAN
Chef de service : Tony DELABRE

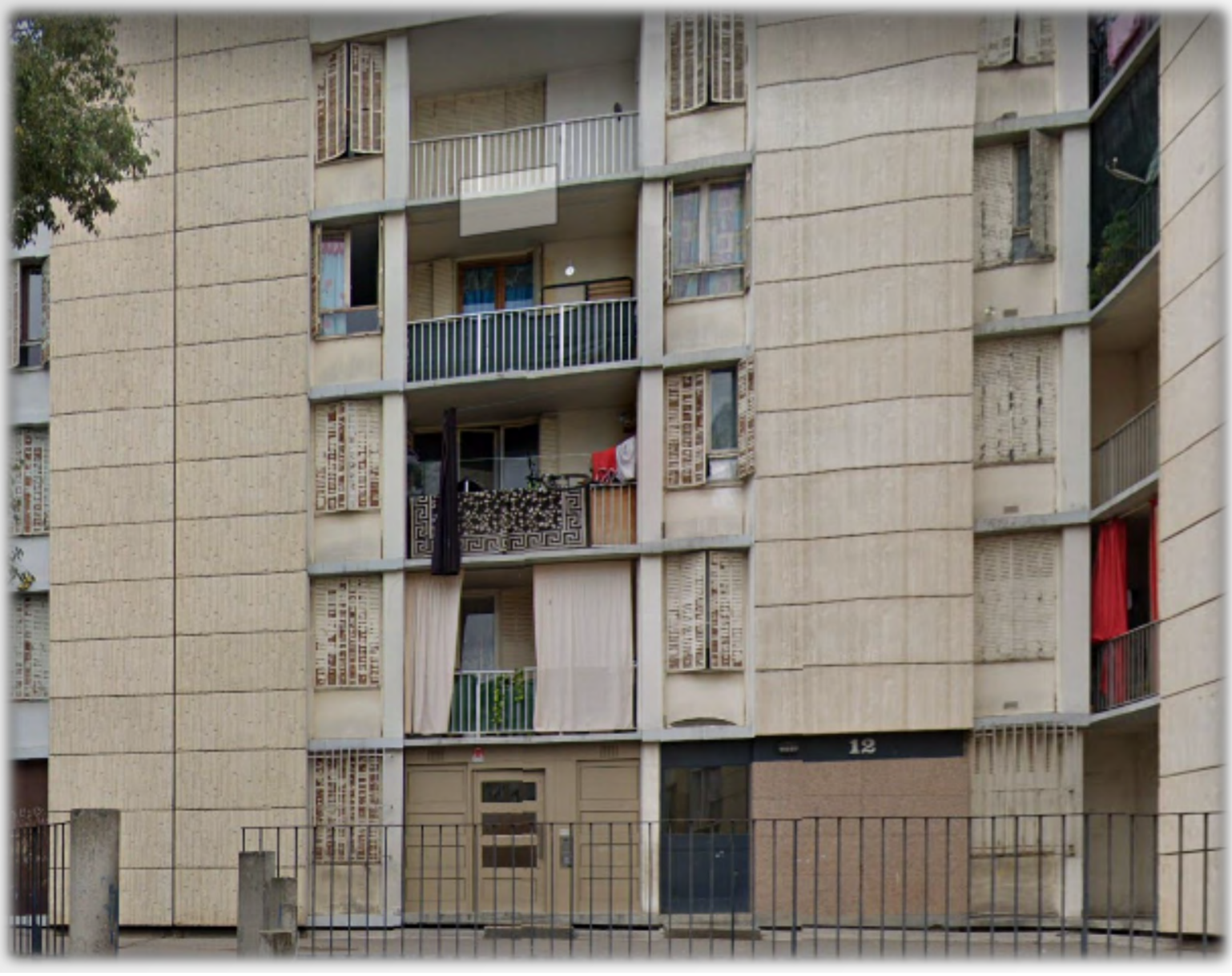

Service d'Accueil Pour Adolescent

Présentation du service

Le Service, situé 27 rue Saint-Gilles, est ouvert toute l'année, 24h/24h. Il est habilité à mettre en œuvre l'accompagnement éducatif auprès d'adolescents âgés de 16 à 18 ans à partir de différentes modalités: hébergement (judiciaire ou administratif) en studio individuel, SAPMN (judicaire ou administratif).
Sa capacité d'accueil est **de huit places en hébergements diffus** en centre-ville dont une chambre au sein des résidences jeunes travailleurs Maurice Albaric et Montjardin. A cela s'ajoutent **deux mesures de SAPMN**. Des chambres sur le service permettent à la fois l'accueil des situations d'*accueil immédiat* (1) liées au SAPMN et des jeunes hébergés en studios et pour lesquels un repli sur le service est nécessaire.
L'une des spécificités du SAPA est de se situer à la frontière des champs de la Protection de l'enfance et de l'insertion. Les jeunes sont conduits à prendre en charge graduellement les différentes dimensions de la vie quotidienne. L'accompagnement vers l'autonomie se réalise à partir des studios, en permettant aux jeunes de se confronter à la vie réelle.
Le SAPA représente **une alternative à la collectivité**. **Un besoin repéré comme croissant chez les jeunes pris en charge par l'ASE.**

Introduction

Les évolutions du Service d'Accueil Pour Adolescents commencées en 2019 se sont poursuivies tout au long de l'année.
Tout d'abord, par une modification des pratiques d'accompagnement, commandée par le besoin de nous ajuster aux besoins des adolescents accueillis sur le service *(janvier-mars)*. Parallèlement la **composition de l'équipe s'est stabilisée** avec le passage en CDI de trois éducatrices suite au départ de trois professionnels en absence totale ou partielle pour maladie depuis plusieurs mois.
Le confinement (mars-avril) impacte fortement les modalités d'accompagnement (VAD et téléphonie) et en réduit l'activité (admissions gelées, annulation des accompagnements extérieurs) du service.
L'arrivée d'un directeur de la MECS (*avril*), a permis de prolonger et d'**approfondir les réflexions du service tant sur sa mission que sur ses objectifs de travail et ses outils conceptuels.**
L'accueil de **quatre adolescents en détresses multiples** *(juin-octobre)* a confronté le service à de **nombreuses difficultés,** permettant **la mise à l'épreuve des idées**, des outils et des organisations de travail **mais érodant l'énergie de ses professionnels** dans un contexte de sous-effectif *(juin-septembre).*
La maturation de ces expériences a permis la mise en place **d'un séminaire de quatre jours** *(sept-nov)* **pour redéfinir le projet de service**. Dans le même temps une étude de besoin a permis l'allocation de **nouvelles ressources matérielles et humaines.**
Cependant **ces importantes avancées n'ont pas suffi à prévenir l'effondrement de l'équipe** *(octobre)* et in fine à mettre **un terme à la prise en charge de cinq adolescents** *(novembre).*
Décembre sera l'occasion de tirer les conséquences d'**une année difficile** ayant permis de **jeter les bases d'un projet** et de **diagnostiquer les potentialités et fragilité du service** pour une **mise en œuvre d'actions ambitieuses et réalistes.**

LE SAPA POURSUIT SA MUE

Un nouveau regard, de nouvelles perspectives, de nouveaux outils

L'arrivée de David PAYAN, directeur-adjoint de la MECS en avril a permis de renouveler la réflexion sur l'accompagnement éducatif d'un jeune hébergé, notamment sous l'angle de son **réseau de ressources.** Une approche soutenue par des outils cliniques comme la **clinique de concertation** et **la thérapie Contextuelle.**
Une approche extensive du concept de Maison d'Enfants où les places de la maîtresse de maison, des veilleurs, services d'entretien ou restauration sont envisagées dans le contexte d'un lieu de vie pour adolescents.
Une **ouverture du champ des possibles** découlant de la **désacralisation de l'idée de la « MECS-sanctuaire »** contre les menaces extérieures et permettant du coup de porter un regard plus optimiste sur les possibles ressources de l'environnement extérieur.

S'outiller pour accompagner un nouveau public : les jeunes et familles en détresse multiples

Six adolescents en détresse multiples ont été pris en charge cette année. Un cumul plus ou moins complet des difficultés suivantes rendent complexe la compréhension de ce que vivent ces jeunes et conséquemment la mise en place de réponse efficiente.
Voici les principaux partenariats activés :

- Trouble psychologie/psychiatrique : CSAPA Logos, RDV CHU service psy, Clinique Remoulins (poly trauma) ; MDA (art thérapie)
- Judiciaire : collaboration avec le STEMO et la PJJ ;
- Violences et mise en danger : Police Nationale, Gendarmerie, Brigade des mineurs.
- Scolarité, Formation, insertion professionnelle : Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) ; Mission Locale (MLI), Centre d'information et d'orientation (CIO), centres de formations et établissements scolaires, ITEP du Grézan.
- Santé : médecins, service d'addictologie du CHU, sage-femme, CIDFF

Dans la « panoplie » éducative, des approches différentes ont été réalisée comme **la Psychoboxe** (2 séances) avec l'association Coste, permettant au jeune de travailler son rapport à la violence (émise/subie) ; des technique plus douce comme le **Yoga**, la **méditation pleine conscience**,ou encore l'**EFT** (technique de libération des émotions).
Un **séjour de « remobilisation** » en juillet, avec ces jeunes en camping (Bois de Bertrand) a permis de prendre conscience l'importance des addictions au cannabis et de la dynamique collective autour de sa consommation.
Un **séjour d'éloignement** sous la forme d'un chantier patrimonial avec l'association « neige et merveille » a été réalisé par une des adolescentes.

(1) Terminologie moins stigmatisante que l'accueil d'urgence.

Les difficultés principales auxquelles le service a été confronté ont été les **attaques de liens** et **les mises en danger** (tension dans la relation, violence verbale, physique, fugues, consommation de toxique sur le service, fréquentation/participation à des activités délictuelles).
Les mises en danger sur les studios ont progressivement conduit l'équipe à rapatrier les jeunes sur l'**espace collectif inadapté au séjour durable** d'adolescent. Cette concentration de difficultés, démultipliée sous l'effet du groupe a fini par déborder le service.
L'usure et un sentiment d'impuissance ont abouti en octobre aux absences pour maladie de trois professionnels pendant deux semaines.

L'engagement des professionnels restant a permis dans un premier temps d'amortir le choc, mais le redoublement d'incidents commis par deux jeunes (cambriolage des locaux, vol et vente du mobilier des studios) nous ont amené à mettre fin à leur prise en charge.

La redéfinition du projet de service issue du séminaire

Ces quatre journées animées par Jean-Pierre CHAMBON, Psychothérapeute et spécialiste de l'accompagnement des organisations médico-sociales ont permis de travailler le projet de service à partir des expériences les plus récentes.
La première journée a été consacrée à ce permet de **faire équipe** avec la participation des veilleurs, des cuisiniers et agents d'entretien. La deuxième journée s'est déroulée sous l'angle des **partage d'expérience** avec la participation des professionnels du SAJM, et jeunes des services SAPA/SAJM. Les deux dernières journées ont permis de traiter prosaïquement de problématiques comme le collectif et l'individuel, l'alimentation, la gestion des espace, l'habitabilité des lieux, la sécurité sur les studios, la gestion des toxiques…
La première mise en œuvre fut d'ordre structurel et appliqué dès le mois de septembre. Il s'agit de la mise en place à **l'admission d'une période de trois mois sur le collectif,** préalable avant le passage à un hébergement individuel. Lors de cette période, les objectifs sont l'établissement du lien de confiance, l'élaboration du projet personnalisé.
L'accès au studio étant conditionné à l'absence de mise en danger ou comportement à risque, l'inscription dans une scolarité, formation ou emploi et *last but not least,* **une confiance suffisante envers le jeune quant à sa capacité à y vivre.** Il s'agit en quelque sorte de le « mériter ».
Un certain nombre de thème a été travaillé et nécessite d'être formalisé à l'écrit, d'autres sont en chantier et doivent donc être approfondis avant l'écriture.

L'EQUIPE S'ETOFFE ET SE STABILISE

En 2019 la dynamique de changement avait été forte avec un *turnover* important liée aux remplacements multiples de salariés en arrêt maladie. 2020 va également connaître de nombreux changements dans la composition de l'équipe mais dans le sens d'**une structuration et d'un renforcement des ressources**.

Tout d'abord la démission au premier trimestre de deux éducateurs absents pour maladie ou en temps partiel thérapeutique permet de **titulariser deux éducatrices en CDD.** Au deuxième trimestre, en accord avec l'évolution du projet, la **maîtresse de maison** présente à mi-temps se voit complètement détachée sur le service. Elle est de fait **pleinement intégrée au fonctionnement de l'équipe**. Elle bénéficiera progressivement de la majorité des outils : participation aux réunions d'équipe, Analyse de Pratiques, globule (logiciel de gestion des dossiers jeunes), régie financière.

Le **rôle des veilleurs** a également été réinterrogé, notamment sur les aspects de communication avec l'équipe de jour, du compte-rendu (formation à l'outil globule) ainsi que la dimension éducative de leur action.
L'équipe a accueilli une éducatrice en stage de première année (*mai-décembre), ainsi qu*'une **volontaire en service civique** sur une mission d'accompagnement d'un jeune mineur isolé. Une expérience au bilan contrasté. En raison de l'inadéquation entre les objectifs assignés et l'autonomie permise par le cadre juridique des services civiques.

Recrutement d'une éducatrice spécialisée en apprentissage en octobre

En fin d'année, le **licenciement pour inaptitude d'un éducateur** permet la **titularisation d'une troisième éducatrice.**
Recours en octobre à l'Intérim lors de trois absences pour maladie.
La réalisation d'une étude de besoin permet **la création et l'embauche d'un cinquième poste** éducatif dès le mois de janvier 2021.

LE COVID19 ET SES CONSEQUENCES

LES CONFINEMENTS

Le confinement de mars 2020 a eu pour les adolescents hébergés en studio des effets délétères que nous avons tenté d'amoindrir par des passages quotidien et des organisations de quelques actions en petit collectif comme par exemple :

- L'organisation d'un **séjour** « hors du temps » au Bois de Bertrand dans les Cévennes permis grâce à un travail efficace mené avec les autorités (préfecture, conseil départemental et gendarmerie)
- Une demi-journée d'activité (tennis-aquarelle-barbecue) réalisé sur le site extérieur de l'ITEP du GREZAN.

Nous notons un réel respect pour la majorité des jeunes des règles de confinement.

Le confinement de fin d'année et les mesures restrictives comme les couvre-feux, ont eu un impact plus faible et à l'inverse du mois de mars, nous avons observé un plus grand relâchement de la part des adolescents. Il y a eu de nombreuses verbalisations.

PROCEDURES ET NOUVELLES ORGANISATION

Le service n'a pas fait exception à la règle, **beaucoup de temps ont été alloué à la mise en place des organisations** de travail et à leur ajustement en fonction des mise-à-jour.
Notons une **mobilisation sans faille de l'équipe** pour soutenir des adolescents confinés en studio.
Pour faire face à une éventuelle contamination de professionnels, **une « équipe bis » constituée par le service Nîmes-Ouest** est venu plusieurs journées pour rencontrer les jeunes, se familiariser avec les outils et fonctionnement de l'équipe.
Notons pour conclure qu'**aucun jeune et professionnel n'ont à notre connaissance été contaminé.**

ANALYSE QUANTITATIVE

La richesse de l'année 2020 évoquée se traduit mal par les indicateurs d'activité conventionnels, cependant nous observons **une hausse sensible (+5%) du nombre de journée d'activité** journées en hébergement 2371 journées (*2297 j en 2019)* et 655 journées de SAPMN *(580 j en 2019) .*

Notons la prise en charge de 3 mesures hors-départements (Hérault et Haute-Garonne).

22 jeunes dont 10 filles (19 jeunes en 2019 et 16 en 2018) ont été accompagnés durant l'année 2020.
13 admissions et 20 sorties *(8 admissions et 10 sorties en 2019***)** ont été réalisées en cours d'année dont 7 majeurs.

Ces sorties peuvent se décomposer de la manière suivante :

- 9 sorties liées à l'atteinte de la majorité avec 8 orientation vers le SAJM. L'une d'entre-elle ne durera qu'une semaine.
- 1 retour en famille réalisé. Ce jeune accompagné depuis l'âge de 12 ans par la Maison d'Enfant s'est suicidé un mois après sa majorité. Son décès a fortement affecté l'ensemble des services de Samuel Vincent ainsi que les différents partenaires l'ayant connu.
- 1 fin de mesure d'AJM exercée par le service suite à l'abandon du studio (départ en Île-de-France)
- 1 mesure SAPMN requalifiée en hébergement.
- 2 fins de mesure pour 2 SAPMN liées à l'atteinte des objectifs.
- 1 main levée décidée par le Juge des Enfants, sans concertation avec la MECS, dans un contexte de mise en danger et violence très nombreuses (départ du jeune en Ile-de-France).
- 3 fins de mesures décidées suite à l'incapacité pour les services de faire face aux besoins exprimés et aux attaques du lien jeune-équipe éducative (2 prise en charge hôtelière par l'ASE et 1 retour en famille)
- 1 fin de mesure administrative décidée suite à de trop nombreuses fugues et de multiples mises en danger (retour en famille)
- 3 réorientations vers :
    - ◊ Le service du Mireille à Vauvert afin de mettre le jeune à distance de mise en danger trop importante à Nîmes.
    - ◊ un lieu de vie adapté à la prise en charge d'une mineure enceinte
    - ◊ le lieu de vie précédent (FDE), suite à l'inadéquation entre le projet de l'adolescente et celui du service.

BILAN ET PERSPECTIVES

Lors du précédent bilan, nous nous étions assignés les objectifs majeurs pour l'année 2020 :

- **Stabiliser l'équipe** : objectif est atteint et même dépassé puisque les emplois ont été sécurisés (CDD->CDI) et les ressources allouées au service nettement augmentées (6ETP->9ETP).
- Elaborer le projet de service : en partie atteint, **il reste à formaliser à l'écrit les travaux et décision prise quant au projet de service notamment lors du séminaire.**

Nous nous étions également fixés les objectifs secondaires ou opérationnels suivant

- Déterminer la philosophie d'action en lien avec le projet d'établissement (insertion socio-professionnelle, citoyenneté et utilité sociale) : abordé mais non réalisé. **Objectif reporté**.
- Engager une réflexion sur l'action des veilleurs sur **le contrôle des studios** la nuit et de **la maîtresse de maison** sur le service et les studios : atteint sur le rôle des maîtresse de maison et partiellement atteint sur le rôle des veilleurs. **A poursuivre donc l'articulation équipe de jour/nuit.**
- Poursuivre la structuration du temps d'admission, **référentiel des compétences** et **détermination du contenu de journée** ; atteint sur les deux premiers point. **La détermination de contenu de journée (atelier individuel /collectif…) dernier étant à faire.**
- Développer l'implication des jeunes et des parents aux différentes étapes du projet : l'objectif est presque atteint. **Le travail autour du Projet d'accompagnement Personnalisé est à parfaire pour 2021.**
- **Développement d'outils de diagnostic des compétences** ; non atteint. Des essais non concluant ont été réalisés. **En 2021 deux outils (ROCS/ PCA[2])sont à l'essai.**
- **Développer les actions collectives thématiques en lien avec un partenaire** : utilisation des réseaux sociaux, la recherche de logement, les économies d'énergie ; non réalisé. **Objectif reporté en 2021.**
- Formaliser l'action éducative lié au studio : actualisation du règlement des studios (non réalisé), **développer les axes du savoir-habiter (non réalisé**), réfléchir à la pratique des Visites à domicile **(VAD) (partiellement atteint),** articuler notre action avec celle des professionnels sur service technique lors de leurs interventions sur les studios **(partiellement atteint).**
- Mettre en place un espace d'expression des jeunes et des familles : partiellement réalisé. Une réunion d'expression s'est mise en place avant chaque période de vacances. **Pour 2021 augmenter la fréquence (mensuelle) et mettre en place un temps d'échange incluant les parents.**

Vert : atteint jaune : partiellement atteint ou en cours **rose : pas atteint ou réalisé**

L'Équipe

Les éducateurs : Guillaume GELY (ES-CDI), Jérôme SERODY (ME-CDI), Manon CORNIER (CESF-CDD), Erika LAROUZE (ME-CDI), Adeline MAGNIER (ES-CDD), Morgane MESLARD (ME-CDD), Caroline CLAIRET (CDD-intérim), Angelina DEIANA (CDD-été), Maude DELVAL (CDD-été)

Les apprenantes : Wided ATATOU: stagiaire ES et Amélia ARFI : apprentie ES 3ème année.

Les veilleurs : Bibi JAMAL, Régis LEDUC, Daniel LIPAI,

La Maîtresse de Maison : Renée NAVARRO.

Le psychologue : Pierre MEJEAN

Le chef de service : Tony DELABRE (Chef de Service –CDI)

Nous remercions de leur renfort, lors du confinement des éducateurs du service de Nîmes-Ouest et de Marie BENOIT du service de prévention spécialisée.

(2) ROCS : Référentiel d'Observation des Compétences Sociale
PCA : Plan de Cheminement vers l'Autonomie

Service éducatif Nîmes Est

Le service de Nîmes est, service d'accueil à la journée situé sur le quartier du chemin bas d'Avignon à Nîmes accueille à ce jour 21 enfants et adolescents âgés de 6 à 16 ans. Les modalités d'accompagnement peuvent être de l'accueil de jour (contractuel), du SAPMN administratif ou judiciaire, de l'Action Educative en Milieu Ouvert renforcée et de l'Aide Educative à Domicile renforcée.

1/ ANALYSE QUANTITATIVE

SITUATIONS ACCOMPAGNEES DANS L'ANNEE	
HEB	1
SAPMN A	6
SAPMN J	11
AJ	2
AED R	2
AEMO R	8
TOTAL	**30**

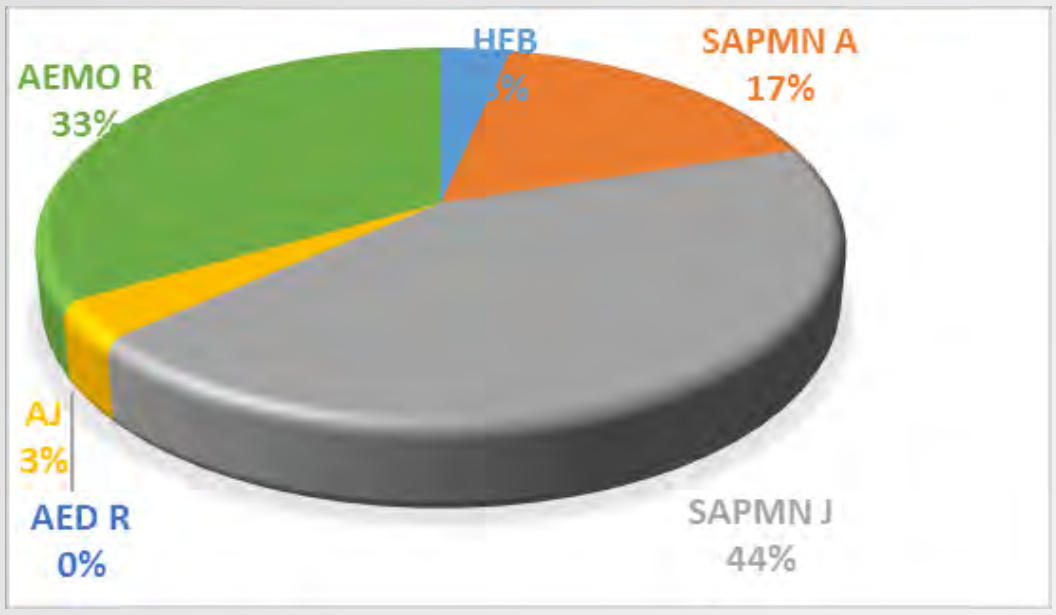

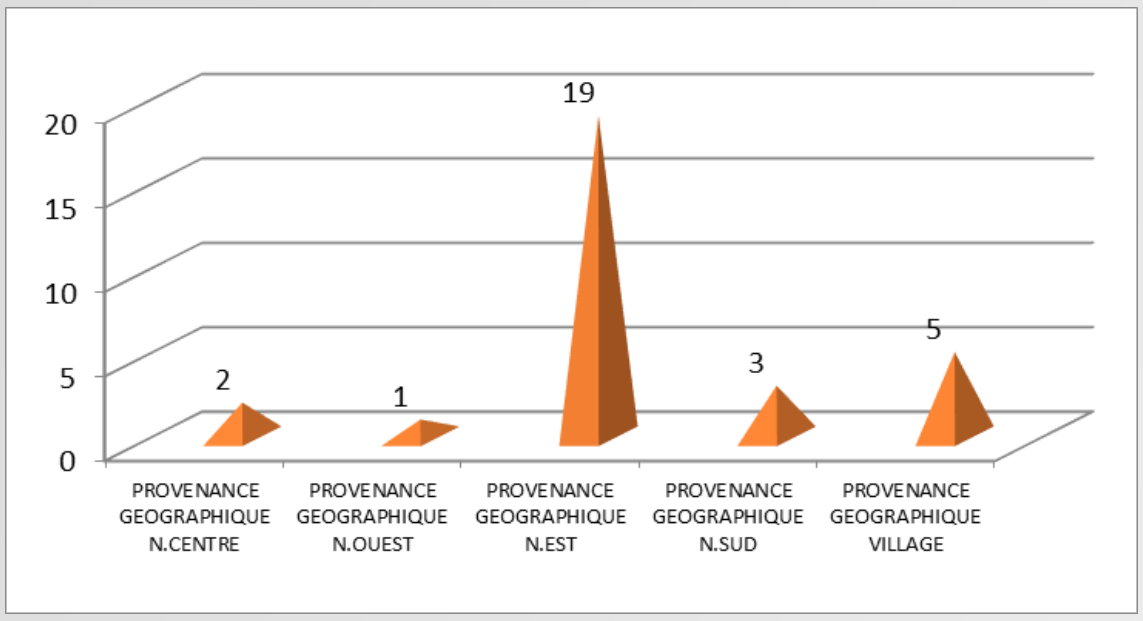

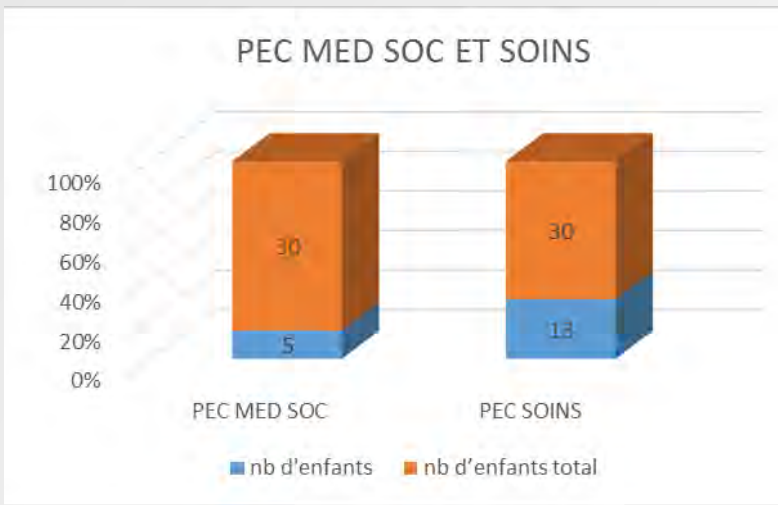

Analyse des données statistiques

Dans la même mouvance que 2019, le secteur géographique d'intervention du service s'est réduit au territoire du chemin bas d'Avignon et aux quartiers alentours (Nîmes centre et Nîmes sud), offrant la possibilité d'une plus grande proximité. Seules 5 situations sur 30 concernent les villages alentours (Marguerittes, Beaucaire étant le plus éloigné). Cette dimension favorise un travail de proximité et permet à l'équipe éducative d'être plus réactive aux besoins des enfants et des familles accompagnées.

Contrairement aux années précédentes, nous notons une baisse des mesures judiciaires. La modalité SAPMN Judiciaire et les mesures d'AEMO renforcée représentent la majorité des prises en charge sur ce territoire (20 situations sur 30 au total). Les proportions des mesures judiciaires représentent 66 % (contre 80 % en 2019) des situations accompagnées dans l'année. Toutefois, les mesures administratives sont en augmentation sur l'année, soit 10 situations sur 30 au total (contre 6 situations sur 30 l'année dernière). Ainsi, nous constatons que les ordonnateurs de mesure recherchent au maximum l'adhésion des familles, ce qui correspond aux directives juridiques.

Le nombre de situations admises en 2020 est en diminution. La croissance proportionnelle des durées d'accueil confirme cette tendance. Ce contexte a fortement été induit par la crise sanitaire et son évolution tout au long de l'année, situation qui nous a contraint à mettre en attente des demandes, notamment pendant la période de confinement. De plus, forcé de constater que les situations familiales se dégradent, notamment dans le cadre des mesures judiciaires (SAPMN) et le travail d'étayage éducatif doit s'installer à long termes.

Le nombre d'hébergement d'urgence et d'accueil séquentiel dans le cadre du SAPMN a baissé (1 hébergement d'urgence de 7 nuits dans l'année ; SAPMN avec des temps d'accueil séquentiel réguliers). L'hébergement d'urgence a été motivé pour prendre le relais de la famille, en son absence, pour raison de santé. Il est intéressant de noter que la crise sanitaire n'a pas accentué les demandes d'hébergement d'urgence. L'adaptation des modalités d'accompagnement, notamment sur la période de confinement, a permis d'inscrire une continuité du lien avec la famille et l'évaluation des besoins au quotidien.

L'accueil séquentiel reste une modalité intéressante pour préparer une orientation du projet d'accompagnement vers de l'hébergement quotidien.

Le service après avoir évalué l'ensemble des besoins et des ressources, organise l'accueil de l'enfant à partir d'un service d'hébergement (le SAPA ou la Villa Saint Césaire) et assure la présence éducative auprès de l'enfant afin que ce dernier puisse s'appuyer sur des repères qui lui sont familiers.

L'équipe éducative continue à travailler de concert avec l'assistante familiale, rattachée au service, dans le cadre d'une prise en charge en hébergement. Ainsi, un soutien quotidien auprès de l'assistante familiale est organisé et un étayage éducatif complémentaire est ainsi mis en place en direction de l'enfant et de sa famille.

La moyenne d'âge des enfants est davantage représentée par des préadolescents et adolescents (66% de l'effectif représenté par des enfants de 10 à 15 ans). Cette tranche d'âge oriente le travail éducatif à partir d'accompagnements individualisés et de réponses collectives spécifiques (projet RAID, séjours interservices adolescents, soirées ados…).

Au niveau des profils d'enfants accompagnés, nous constatons une forte augmentation des besoins de prise en charge de soins. En effet, sur les 30 situations accompagnées dans l'année, 13 enfants (contre 7 l'année dernière) sont suivis à partir de réponses de droit commun (CMPP, CMPEA, CMPI, orthophoniste…) et 5 enfants évoluent au quotidien en IME et ITEP. Ces besoins nous amènent à être en lien régulièrement avec les institutions médico-sociales et les professionnels de santé. Depuis quelques années maintenant, les profils des enfants accompagnés évoluent et nous constatons l'existence de troubles associés (troubles du comportement, troubles psychiques), qui nécessitent des doubles prises en charge, orientés vers le soin.

Les motifs de ces suivis ne sont pas en corrélation avec le contexte de crise sanitaire.
Au niveau des demandes non satisfaites 2020, le nombre de mesures judiciaires avec modalité SAPMN est équivalent à 2019 (2020 : 30 demandes SAPMN judiciaires ; 2019 : 32 demandes SAPMN Judiciaires contre 22 demandes en 2018 et 11 en 2017). Sur l'année, 5 SAPMN administratifs n'ont pas pu être intégrés.

ANALYSE QUALITATIVE

L'accompagnement au sein du service

"C'est dans le bric-à-brac des idées que la pratique quotidienne du travail social peut prendre une forme. À condition de ne jamais lâcher la rampe de la pratique." Joseph ROUZEL

Il était une fois " le confinement"...

Dès le 16 Mars 2020, le service a dû revoir toute son organisation afin de pouvoir maintenir la continuité des prises en charge dans un contexte de confinement contraignant. Ne pas perdre le fil de la relation avec les familles et les enfants, ne pas rompre avec la réalité de terrain avec un accompagnement "à distance".

En effet, le service de Nîmes-Est s'est réorganisé avec trois axes d'intervention : du télétravail avec des appels quasi quotidiens aux familles afin de faire le point, d'échanger avec parents et enfants ; un soutien de l'équipe auprès du service d'hébergement de "la Villa" ; des interventions à partir du service pour des situations délicates nécessitant la mise en place d'un espace en dehors du domicile familial.
Ces réponses spécifiques ont amené l'équipe éducative à se réinventer régulièrement pour diversifier les supports tout au long de cette pandémie.

L'organisation du service s'est articulée autour d'interventions collectives, dans la limite du nombre de personnes autorisées dans le contexte sanitaire, et individuelles pour répondre aux besoins spécifiques de chacun, aux accompagnements de soins, aux situations d'urgence.
S'en est suivi le temps du pré dé-confinement, dé-confinement, re-confinement… et son lot de protocoles sanitaires, de réadaptation, d'innovation dans une dynamique de mouvement perpétuel.

Quand le vide amène l'émergence des ressources...

"La famille offre des images variées, chacune avec ses compétences, ses lacunes ou ses pièges. [...] La famille est un lieu de répétition, de reproduction ; elle marque l'individu dans sa trajectoire sociale, dans ses désirs, ses attentes. Elle lui transmet également un potentiel pédagogique, un capital éducatif. En même temps, la famille est un lieu où le changement peut s'opérer, où il est possible de stimuler les potentialités de chacun." Christine BARRAS.

La crise sanitaire avec son lot de contraintes : confinement, fermeture des écoles, travail en « distanciel », a conduit les familles à se mobiliser différemment pour répondre aux besoins de leurs enfants. Ainsi, le service a pu constater l'émergence de compétences et de ressources insoupçonnées. En effet, des familles ont pu assurer la scolarité de leurs enfants à distance, mais aussi les stimuler alors que certaines vivent dans des conditions précaires, des appartements exigus et sans extérieur. De la sorte, l'équipe éducative a pu observer que les familles ont fait preuve d'inventivité pour traverser ce contexte extraordinaire et ses contraintes.

Cette observation a amené l'équipe éducative à réfléchir sur ses pratiques professionnelles: n'est-elle pas trop interventionniste? quelle place est réellement laissée à l'émergence des compétences des familles?

"*Si je me mets à la place de l'autre, l'autre où est-ce qu'il se mettra?*" Lacan

Ces constats ont conduit l'équipe éducative à porter un travail de réflexion dans l'objectif de l'amélioration continue de la qualité des interventions.

Le dispositif Assistant Familial: un accompagnement cousu sur mesure…

L'intervention de l'assistante familiale à partir de la MECS et rattachée à l'équipe éducative rassure les parents et l'enfant. Symboliquement, l'accueil de leur enfant chez l'assistante familiale a résonné différemment chez les parents du fait que l'équipe repérante soit toujours présente jouant une fonction « de tiers » et de coordination du projet de l'enfant.

Afin de permettre le maillage de cette prise en charge, un travail de coordination est nécessaire entre l'équipe éducative et l'assistante familiale qui s'appuie sur différents supports : L'utilisation commune du logiciel "GLOBULE", des entretiens téléphoniques hebdomadaires, des réunions de travail mensuelles, la participation aux différentes réunions institutionnelles…

Lors du confinement, les juges des enfants ont statué sur une modification des droits de visites et d'hébergement en ordonnant un confinement des enfants placés sous modalité hébergement sur les services d'internat ou au sein des foyers des assistants familiaux.
Ce paramètre a créé des tensions importantes au sein de cette famille porteuse de déficience. En effet, par incompréhension, le père de l'enfant a été dans l'opposition de cette décision. Cet état de fait a amené beaucoup d'agressivité de Monsieur envers l'assistante familiale. L'équipe est intervenue pour faire tiers en médiatisant les appels visio de Monsieur avec son enfant. Lorsque ce dispositif a atteint ses limites, Monsieur a été reçu au sein du service où des visites médiatisées ont été mises en place pour l'enfant et ses deux parents.

Et le partenariat dans cet espace confiné ?

" *Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite*" Henry Ford.

L'équipe éducative est attachée à entretenir le travail de partenariat en poursuivant ceux existants mais aussi en innovant, en recherchant de nouveaux acteurs à associer dans cette grande aventure qu'est l'accompagnement au quotidien des enfants et leurs familles. Ainsi, un travail de tissage partenarial quotidien est mené, avec des projets fédérateurs et porteurs d'avenir. Cette année 2020, a été marquée par l'impossibilité de mener à bien bon nombre de projets et parfois avec des annulations sur le tard étant donné le contexte sanitaire dans lequel nous nous trouvions.

Comment ne pas perdre le fil…

Certains partenariats s'inscrivent dans la durée et s'enrichissent avec le temps, pour autant cette pandémie a mené la vie dure aux actions collectives! Toutefois, un lien important a été gardé avec les différents partenaires que ce soit pour le loisirs ou pour le suivi de la scolarité des enfants et adolescents. Entretenir le lien social, soutenir le tissu associatif durant cette période s'est avéré indispensable pour la poursuite du travail de partenariat.

Naviguer à vue…

Projeter pour continuer d'avancer… Ce fut une volonté de maintenir des actions notamment durant l'été à la sortie du confinement en s'adaptant aux restrictions sanitaires en vigueur. En voici quelques déclinaisons :

- **L'UFOLEP du Gard** (Union Française des Œuvres Laïques d'Enseignement Populaire), représente 12 années de partenariat. Ce dernier, nous permet de travailler la mise en place de réponses de droits communs et une dynamique sportive. Cet été 2020, le séjour sportif "RAID" a été aménagé en stage à la journée durant une semaine, ce qui a permis de maintenir l'action pour les jeunes en se déplaçant dans le département.
- **La DMD 30** (Délégation Militaire Départementale), avec qui nous construisons des projets en lien ou non avec l'UFOLEP, tel que le séjour " Camp des Garrigues" avec une mise à disposition du lieu du séjour et du personnel militaire. D'autres projets sont en cours de conceptualisation avec en toile de fond permettre aux jeunes de découvrir, d'être informés sur les différents métiers de la défense. Pour l'année 2020, aucun projet n'a pu voir le jour.
- **"KROKO sports"** est une association avec qui un partenariat s'inscrit également dans le temps. Le service s'est appuyé sur ce partenaire pour proposer aux enfants et adolescents des journées d'initiation et de perfectionnement à la pratique du roller et au patin à glace avec l'ouverture de la patinoire de Nîmes. Nous avons pu bénéficier des actions menées uniquement durant les vacances scolaires de fin d'année (toujours en lien avec le contexte sanitaire).

Formons les…mais comment ?

Le service de Nîmes-Est a poursuivi son engagement auprès des stagiaires et des apprentis, et ce malgré les différentes périodes de confinement qui ont amené l'équipe à s'adapter et à revoir l'organisation du service. L'équipe de Nîmes-est a fait le choix de maintenir leur accompagnement durant cette période qui fait aussi partie d'une réalité du terrain. L'équipe a le souci de transmettre et d'accompagner au mieux ces professionnels en devenir.

Toutefois, cette entreprise ne fut pas aisée, au-delà de la réorganisation du travail qui a impacté sur l'effectif des présences sur le service, l'équipe a dû réfléchir sur les supports éducatifs qui pourraient faire sens pour ces apprenants comme les prises en charge individuelles ou en collectif restreint. De plus, l'équipe éducative a dû accompagner les futurs professionnels à accepter une certaine frustration par rapport aux diverses instances auxquelles ils n'ont pu participer dû au fait des restrictions sanitaires.

L'année 2020 a été marquée également par la réussite au diplôme d'éducateur spécialisé de l'apprenti présent sur le service depuis 3 ans.

L'absence d'événements marquants…

La fête tant attendue...qui n'est jamais venue

C'est un projet que les enfants et l'équipe portent maintenant depuis 12 ans. Ce projet est fédérateur car il demande une mise en commun de nos idées, un investissement et du partage. Un travail important au niveau de la fabrication d'éléments décoratifs est fourni par les enfants du service et l'équipe éducative. De plus, une mise en scène et un scénario sont joués dans chaque fête par l'équipe éducative afin de rendre vivant et "magique" ce moment. Les personnes présentes (enfants, parents, amis, famille) sont mises à contribution afin de partager tous ensemble ce temps fort. Ce temps fort est largement estimé par les familles qui le réclament et l'attendent avec impatience. Malheureusement, cette fin d'année 2020, malgré les fortes sollicitations, n'a pu voir la réalisation de sa fête.

Faux départ

Chaque année scolaire, si cela est possible, l'équipe éducative s'oriente vers une projection de mini séjour à la Toussaint, afin d'impulser une dynamique de service et de créer du lien avec le groupe d'enfant accueilli pour certain qui sont nouveaux et pour d'autres dans le renforcement du lien et du vivre ensemble. Ce projet est un outil d'évaluation précieux pour un service d'accueil à la journée, qui a peu accès au quotidien des enfants. Cette année 2020, n'a pas permis la réalisation de ce projet.

Points forts 2020

La crise sanitaire, un moyen de se réinventer

L'année 2020 en dépit de ses contraintes liées à la crise sanitaire, a été vecteur d'innovation dans nos pratiques professionnelles, de réadaptation perpétuelle pour répondre aux nombreux protocoles sanitaires, de réorganisation pour accueillir au mieux les enfants, de renforcement des liens pour ne pas laisser "la distanciation sociale" créer de la distance relationnelle entre nous et eux.
En effet, à chaque étape du confinement et du dé-confinement, l'équipe a dû se réorganiser dans l'accueil des enfants et des interventions à domicile. Nos temps d'accueil ont varié en fonction de l'ouverture ou non des partenaires (établissements scolaires, soins). De plus, pour être en cohérence avec les mesures gouvernementales, la mise en place du télétravail s'est effectuée. Ainsi un roulement de la présence éducative s'est imposée amenant de fait un étalement des prises en charge sur les journées.
Cette expérience inédite, a amené des éléments négatifs : un contexte anxiogène, peu de liberté de fonctionnement lié aux restrictions diverses et aux fermetures de nombreux lieux de loisirs (piscines municipales, cinéma…). Mais nous en retiendrons également des aspects positifs et prometteurs : émergence des ressources familiales, solidarité, innovation et créativité, nouvelles modalités d'accompagnement, développement d'autres outils de communication, adaptation des locaux, continuité éducative dans l'accompagnement des enfants et de leur famille.
Toutefois, nous avons pu maintenir des réponses collectives en extérieurs avec des activités de plein air (plage, rivière, parc), des projets à thème notamment autour de la sensibilisation écologique de l'eau ("Water World") ainsi que :

Un séjour familles au camping de l'Espiguette au Grau du Roi

Nous avons fait le constat que les familles accompagnées par les services de Nîmes Est et Nîmes Ouest ont peu accès à des projets de vacances en famille dans le droit commun. De part, une certaine précarité financière, des difficultés logistique et organisationnelle, des opportunités abordables, une confiance en eux pour la réalisation d'un tel projet…
Nous avons pu constater, l'engouement montré par ces familles lors des "journées familles" que nous pouvons proposer et leur volonté de partager des moments enfants-parents sur des temps d'activités.
Les personnes susceptibles de pouvoir bénéficier de ce dispositif sont autonomes dans la gestion du quotidien, toutefois pour certaines familles non véhiculées, l'équipe éducative assure le trajet.
Enfin, il apparaît indispensable que le projet proposé puisse totalement être accessible et réalisable de manière autonome pour de prochaines vacances, en terme de budget (VACAF), de transport (train)...

<u>Les objectifs de ce projet étaient de :</u>

- Permettre à des familles du service de Nîmes Est et de Nîmes Ouest à partir en vacances en famille sur des réponses de droits communs.
- Permettre l'appropriation de ce projet par les familles pour qu'elle puissent renouveler l'expérience de manière autonome.
- Évaluer l'autonomie, la capacité de gestion des familles.
- Permettre une expérimentation pour une prise de confiance et de conscience des possibles.
- Favoriser des temps d'échanges entre les familles lors des temps de relais (moments où elles peuvent échanger sur le lieu de location, les activités à faire aux alentours, etc…)

Pour ce faire, nous avons loué un mobil home de 5 places au camping municipal de l'Espiguette au Grau du Roi.
Ainsi, 4 familles au total dont 3 du service de Nîmes Est ont pu participer à un mini séjour de 2 à 3 jours à la mer. L'accompagnement sur site a été fait par un éducateur pour les familles non véhiculées, avec la présence d'un éducateur sur les temps de relais entre les familles avec un partage de temps de déjeuner. Une participation symbolique des familles à hauteur de 10 euros par famille et par nuit. leur avait été demandée.

Le séjour RAID et Saint Enimie

Le séjour RAID a été transformé en stage à la journée sur la semaine initialement prévue. Cette adaptation a permis de maintenir cette action et d'offrir des espaces de loisirs collectifs au sein du département pour les adolescents de la maison d'enfants
Le séjour de Saint Enimie s'est quant à lui déroulé en effectif réduit et pour une tranche d'âge transversale. Cette adaptation a permis aux enfants et adolescents de profiter d'un espace de vacances hors du temps à la rivière.

Un service en mouvement

Depuis 2013, l'aménagement du service fait partie d'une des perspectives de l'équipe éducative en lien avec le service technique et la participation des enfants. En ce sens, le rafraîchissement du service s'est poursuivi avec le "home staging" du bureau des éducateurs, la transformation de la nouvelle salle de devoirs et activités ainsi que l'aménagement d'un grand placard permettant de ranger les nombreuses affaires du service. En participant à ce réaménagement du service, les enfants et adolescents participent au réaménagement de leur espace. Cette dynamique de projet permet un investissement et une appropriation des lieux.
Nous remercions, l'équipe technique pour leur précieuse aide!

Les perspectives 2021

Retour à la vie "normale" ?

L'équipe espère un retour à la normale afin de pouvoir poursuivre les nombreux projets mis à l'arrêt en 2020 (séjours, activité de groupe, accès aux espaces culturels…).

L'analyse technique et la formation

L'équipe souhaite apporter une attention particulière à la formation continue. En effet, étant pris par l'effervescence du quotidien, par le mouvement du personnel, depuis quelques années, l'équipe éducative ne s'est pas autorisée à partir en formation. Dans un souci de veille professionnelle, nous souhaitons actualiser nos connaissances par des participations à différentes formations : premiers secours, apports théoriques sur des thématiques ciblées en lien avec le public accueilli (clinique de concertation, gestion des conflits…)
Mise en place du nouveau format des instances d'analyse de la pratique professionnelle avec la présence de la maîtresse de maison et de la chef de service ainsi qu'un changement d'intervenant.

Pour l'établissement,
Peggy LIPAÏ, Chef de services éducatifs
Mme Cathy FERREIRA, Mme Samira ADEL, Mme Margaux NICOLI et M. André COUVREUR.

Service éducatif l'Arlésienne

Nous avions évoqué dans notre dernier rapport d'activité 2019, nos observations au sujet de l'évolution des besoins de certaines familles dont la réalité socio-culturelle leur permet de proposer à leurs enfants des activités, des loisirs et de l'éveil culturel. Ces familles auxquelles nous proposons comme le veut "notre panel de propositions" des temps d'accueil les mercredis, vacances scolaires et temps périscolaire ne sont pas en demande de ce type d'aide. Ce constat fait, nous avons réfléchi à une autre approche correspondant plus aux besoins de ces familles en proposant des visites à domicile plus intensives, plus longues, associant tous les membres de la famille, et en nous adaptant également à leurs disponibilités.

Cette année 2020 a été marquée par une crise sanitaire qui nous a obligé à modifier notre accompagnement auprès des familles. En effet, nous avons été confrontés à divers temps de confinement durant lesquels des restrictions en termes d'accueil et de visites à domicile nous ont été imposées. A l'occasion du premier confinement aucun accueil d'enfant n'a été autorisé sur le service de l'Arlésienne. Un seul éducateur a assuré une permanence téléphonique pendant que les autres éducateurs du même service ont été déployés en renfort sur le service d'hébergement du Mireille. En distanciel, l'éducateur désigné a contacté les familles de manière hebdomadaire pour les soutenir dans cette situation particulière et tenter d'apporter une aide matérielle à la scolarité des enfants qui en avaient la nécessité : Lien avec les enseignants, apport de documents photocopiés et parfois restitutions des travaux en direction des écoles ou collèges. Nous avons maintenu une attention particulière en direction des familles qui en avaient le plus besoin.
Au fil des semaines, un adolescent pour lequel le confinement a posé des soucis au domicile (violences, passage à l'acte) s'est vu proposé un accueil régulier (3 fois par semaine) dans le but d'apaiser la situation familiale. Une autre situation a nécessité quelques accueils, avant de basculer vers un accueil en hébergement, à la demande de la famille, en difficulté avec leur fils aîné dans un contexte de confinement excessivement dur à gérer pour eux.
Au moment du déconfinement, nous avons dû respecter une limite dans le nombre des accueils afin de s'adapter aux mesures sanitaires et gouvernementales liées à la pandémie. Cela nous a demandé de prioriser les accueils en fonction des situations pour lesquelles il nous semblait nécessaire d'intervenir. Nous avons pu observer la capacité de certaines familles à s'adapter à un contexte sanitaire inédit.

L'équipe a également connu de nombreux aléas, avec de longues absences pour congés maternité, congés maladie de deux éducateurs et de la maîtresse de maison, une période de chômage partiel (lié à la crise sanitaire) puis des temps-partiels thérapeutiques…
Il a été parfois compliqué de maintenir la continuité de nos missions lors d'absences répétées. Sans toujours pouvoir y parvenir, nous avons essayé de maintenir au maximum un travail d'équipe de qualité et de garantir chaque fois que cela a été possible échanges et regards croisés.
Cette réalité ajoute aux multiples faux-départs, renoncements, dynamiques positives stoppées net au niveau de nombreux projets qui habituellement fédèrent et sont un support relationnel fort, au cours de cette année.

Il est à noter que nous n'avions pas pu programmer d'accueil de stagiaire, ce qui paraît plutôt heureux avec le recul, car son accompagnement n'aurait pas pu être optimal, loin s'en faut.

- Adaptation des projets, des pratiques partenariales.

Nous étions habitués à relancer nos projets principaux, comme chaque année (château d'Espeyran, Banque alimentaire, journées familles, projet BIA, Ludothèque, etc.) mais la situation sanitaire a eu raison de notre souhait de prolonger nos actions.
Malgré cela, nous avons quelque peu adapté, nos intentions au cours de cette année 2020, et avons pu conduire:

La fête du service

Nous avons loué une péniche de plaisance sur la commune d'Aigues-mortes afin d'y retrouver toutes les familles qui sont et ont été présentes à nos côtés. Une vraie réussite : des émotions, du partage, de la convivialité ont été les maîtres mots de cette journée, qui fut animée également par l'association des magiciens qui est accueillie à l'année dans les locaux de la rue de Saint GILLES.

Une reprise du projet au château d'Espeyran avec une thématique autour du parc et de ses arbres et des ambitions encore plus importantes, avaient été planifiées. Les conditions sanitaires ont remis en "pause" l'organisation prévue. Le choix a été fait de reprendre le projet sur l'année scolaire 2020/2021. La restitution finale de ce projet en présence des familles aura lieu le 05 juin 2021

- Participation avec les familles et les adolescents à l'action de Bénévolat sur l'opération Banque Alimentaire en partenariat avec l'association Calade de Sommières en novembre 2020.
  Comme les années précédentes, nous avons sollicité des parents et des adolescents pour cette action de solidarité. Elle a consisté à créer des équipes parents/ados pour collecter auprès des supermarchés de la périphérie de Sommières des denrées alimentaires et produits de premières nécessités afin de les rassembler et les redistribuer aux plus fragiles. Elle a pu être maintenue au prix d'adaptations à la situation sanitaire, de manière à apporter le maximum de sécurité aux participants bénévoles.

- Plusieurs séjours ont pu avoir lieu cet été, concernant des groupes restreints d'enfants, d'adolescents. Le séjour proposé à des familles dans la continuité de ce que nous menons depuis plusieurs années n'a pu concerner qu'une famille cette fois, mais nous restons persuadés de son intérêt dans un contexte "normal" durant lequel nous pourrions mieux le préparer.

Ainsi et malgré une année si particulière, nous observons que nous avons tout de même pu garantir un certain nombre d'activités auxquelles nous tenons (bien entendu revues, ou réadaptées) avec nos partenaires "historiques".

Evolution des motifs de prise en charge :

Au cours de cette année, plus encore que lors des précédentes, nous avons eu le sentiment d'observer une évolution qualitative notable de l'origine des décisions de placement SAPMN.
Celles-ci font la part belle à des situations familiales concernant des couples parentaux séparés, et dans lesquelles le conflit entre les adultes peut apparaître le principal, voire le seul facteur de risque pour les enfants que nous accompagnons.
Ces jeunes peuvent en effet donner à voir, dans un contexte préservé des enjeux familiaux et à des degrés divers, de réelles compétences relationnelles, sociales, scolaires, cognitives, une ouverture culturelle, des ressources économiques et de réseau, un certain équilibre émotionnel.
Ils peuvent ainsi paraître en décalage avec le public que nous accueillons par ailleurs, et dont les difficultés trouvent souvent leur origine dans de multiples facteurs parmi lesquels une grande précarité, due à l'absence d'emploi et/ou une situation administrative à éclaircir, des problématiques de santé, de handicap, d'addiction, un grand isolement, qui aboutissent à une faible autonomie des personnes et peu de points d'appui dans l'environnement pour y remédier. Autant d'éléments assez largement absents dans leur situation.
Dans le cadre des missions qui nous sont confiées dans ces contextes particuliers, il semble alors que nous atteignons les limites que notre plateau technique puisse nous offrir.

Ce "*brassage*" social semblerait, dans l'absolu, présenter un intérêt éducatif indéniable pour l'ensemble des enfants accompagnés, en tant qu'ouverture à la différence ou développement de leur citoyenneté par exemple. Il peut toutefois être appréhendé comme secondaire en tant qu'objectif dans un projet d'accompagnement et ne fait, en tout état de cause pas partie, à ce jour, des préconisations.
Nous sommes conduits à observer des situations de rencontre désagréables, liées à ces réalités éloignées, occasionnant parfois plus de difficultés que d'évolutions positives. Elles provoquent, peut-être, une partie des attitudes de fuite constatées vis-à-vis des propositions d'accueil que nous formulons.
Ainsi, les enfants concernés font parfois part de leur sentiment d'être sanctionnés par le magistrat, pour des "fautes" de leurs parents.

Cette perception de leur part peut être accentuée par un autre élément : le placement conduit fréquemment, par un strict contrôle des DVH, à les priver d'un éventuel tissu relationnel, amical ou familial, sur lequel pouvait jusque-là s'ancrer leur potentiel de résilience.
Le travail réellement demandé par le magistrat en direction des parents nous semble quant à lui parfois complexe à réaliser:
En premier lieu, il s'adresse à des parents plus souvent dans le déni, soit qu'ils ne parviennent pas à percevoir l'impact, patent ou latent, de leur comportement sur le développement de leur enfant, soit qu'ils refusent leur responsabilité dans ces phénomènes, l'imputant très volontiers à l'autre parent.

Ils ont dès lors la plus grande des difficultés à concevoir qu'une aide éducative puisse leur être nécessaire. Ils paraissent plus susceptibles de s'y opposer et avec plus de virulence que d'autres familles. Ces dernières ont sans doute moins de capacités de remise en cause du cadre d'intervention, notamment du fait du "stigmate" que peut représenter l'élément qui motive la mesure (absentéisme scolaire, violence, manque de soins, etc...).

Notre légitimité et nos compétences sont alors plus régulièrement, et plus clairement, prises à partie. Il s'agit, en plus, de personnes dont le capital culturel, social et économique, leur donne accès à d'autres formes d'opposition, d'inertie volontaire, à des compétences pour se montrer procéduriers par exemple et entrer en conflit avec nous.
Parmi les missions qui nous sont principalement confiées dans ces situations, il y a celles consistant à mettre en œuvre des visites médiatisées, et un travail qui relève de la médiation familiale

Le plateau technique, sur lequel nos interventions s'appuient, et nos compétences n'étaient pas spécifiquement construits pour ces objectifs. Le service, conformément à ses missions ordinaires, se donne les moyens de garantir l'accueil et de soutenir le développement des enfants. Nous devons donc poursuivre une démarche d'adaptation de nos organisations à ces nouvelles demandes.
En effet, les mesures judiciaires que nous mettons alors en œuvre nous donnent comme seul point d'appui l'injonction à travailler ces objectifs.
Nous faisons notre possible pour garantir un cadre neutre d'écoute et de paroles, qui nous semble un pré requis de la démarche de médiation/ médiatisation, y compris en résistant aux tentatives d'instrumentalisation de la part de chacun des parents.
Nous accueillons chaque parole au même niveau, et tentons de démontrer par les mots et les actes notre volonté d'accorder à chaque voix la même valeur, la même place :
Nous avons ainsi multiplié les interventions en binôme, pour croiser les regards ; Nous nous sommes appuyés sur des lieux tiers pour sortir du service. Nous nous sommes même autorisés à tenter, de manière réfléchie, des prises de positions plus "*situées*", chacun des membres d'un binôme se laissant davantage traverser par le discours d'un parent que de l'autre, pour tenter de les faire dialoguer ailleurs, au niveau de l'équipe, et ainsi créer les conditions d'un éventuel déplacement de leur part ; Nous restons par ailleurs, de manière affirmée, producteurs d'information pour le magistrat.

Ces propositions d'intervention ne construisent sans doute pas de véritables rencontres médiatisées ou un travail de médiation au sens propre, voire pourraient paraître contradictoires à leur réalisation. C'est pourtant, à ce jour, notre manière la plus aboutie, de répondre à cette commande, celle qui prend sens pour nous. Elle s'inscrit dans un contexte spécifique, assez contraint pour l'équipe, comme évoqué plus haut et représente un coût notable dans l'économie du service.

En effet, à titre d'exemple, pour une seule famille, nous avons été amenés durant plusieurs mois, à mettre en place 2 visites à domicile par semaine -1 chez chacun des parents-, 4 accueils sur le service -1 par enfant-, et 2 visites médiatisées par mois à minima - plus s'il apparaissait nécessaire de les individualiser- soit, pour une seule famille, 6,5 interventions par semaine minimum -contre 2 à 3 habituellement.
Le temps par ailleurs nécessaire pour se coordonner et croiser les regards, afin de "garder le cap", gérer les interpellations par téléphone ou par mail de la part de chacun des parents, les multiples contacts avec les intervenants extérieurs -psychologues, école, club- reste difficilement quantifiable, mais conséquent.

Il nous semble donc important de capitaliser l'expérience construite ces derniers mois, et de bien évaluer ces situations à l'avenir, pour déterminer plus finement l'efficience de notre intervention, la balance entre l'effort consacré à un accompagnement parmi d'autres et ses perspectives réelles d'évolution.

L 'équipe
Le chef de services éducatifs, Fabrice CARREAU
Les éducateurs-trices, Valérie ALLIER, Isabelle RULENCE, Stéphanie THIRY, Ghislain ARNAUD, Mathieu JEANJEAN.

Service éducatif Le Mireille

Cette année l'effectif des enfants et adolescents accueillis sur le service du Mireille a été fluctuant avec en moyenne 6 à 9 enfants présents. Nous avons accueilli des situations « d'urgence » notamment des enfants jeunes (9 ans) mais aussi de grands adolescents en grandes difficultés. Ces situations dites « d'urgence » sont des situations selon lesquelles la modalité S.A.P.M.N est effective et qui nécessitent dans ce cadre-là, une possibilité d'hébergement, lorsque les conditions d'accueil au domicile parental ne sont plus satisfaisantes. Par exemple, et pour l'année 2020, cela a représenté **103 nuits supplémentaires proposées**.
Les enfants et adolescents accompagnés en 2020 avaient entre 8 et 18 ans et des âges très différents. La verticalité du groupe d'internat a pu à certains moments engendrer quelques problèmes d'organisation du quotidien ; notamment en ce qui concerne l'aménagement des chambres, les accompagnements de plus en plus nombreux, divers et variés compte tenu des prises en charge de plus en plus nombreuses et complexes, comme des troubles du comportement.
Un des aspects de notre projet du service est d'individualiser les chambres pour permettre le respect de la vie privée, l'intimité et répondre de manière plus adaptée aux nouvelles problématiques des enfants accueillis. Cette année, en partie, malgré les nombreux accueils d'urgences, nous n'avons pas toujours pu répondre.
Néanmoins, les accueils immédiats effectués sur le groupe d'internat ont impacté la dynamique du groupe. Nous avons, à chaque fois, contenu les effets de ces arrivées pour faciliter le vivre-ensemble.
En effet dans un contexte où nous observons davantage d'enfants pris en charge souffrant de troubles psychologiques très marqués (Cette année, **c'est 70% des enfants accueillis sur le service d'hébergement qui bénéficient d'une prise en charge adaptée** (ITEP, hospitalisation de jour, suivi pédopsychiatrique, etc.) nécessitant pour l'équipe une mobilisation de tous les instants, il semble important de ne pas rester trop longtemps en sureffectif concernant les mesures d'hébergement. Nous observons aussi, pour ces enfants en grande souffrance, la nécessité d'avoir des chambres individuelles. Le partage de celles-ci amenant souvent des conflits, des incidents et surtout un grand manque d'intimité (heure de coucher, heure de lever, intimité des douches, cohabitation d'enfants d'âges différents et de problématiques multiples).
La volonté de répondre aux recommandations des bonnes pratiques professionnelles indiquées par l'ANESM (Agence Nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux), en réorganisant les chambres de manière à ce qu'elles deviennent individuelles nous a fait passer d'une capacité d'accueil de 10 lits à 6. Nous avons ainsi développé d'autres modalités d'accueil avec un assistant familial (deuxième en cours de recrutement) et deux studios. Cette année les deux studios mis à disposition de notre service ont été utilisés pour un jeune « mineur non accompagné », et deux adolescents en très grande souffrance. Cela a demandé à l'équipe d'être extrêmement disponible.

Finalement, cette année a été une année très particulière en raison de la crise sanitaire et notamment du confinement de Mars à Mai 2020. L'organisation du service a été totalement modifiée et a fait la part belle à notre agilité. Il faut souligner l'engagement sans faille des personnels de proximité qui sont restés au contact des enfants afin de garantir la continuité de notre mission d'accueil et de protection. Enfin, cette année a permis de poursuivre notre réflexion sur l'évolution de notre lieu d'hébergement, qui, sans extérieur, n'a pas pu apporter les ressources importantes pour l'accueil des mineurs, ressources encore plus importantes en contexte de confinement.

Organisation du service

La prise en charge des enfants au sein du service s'est déroulée 24h/24 et tous les jours de l'année.

Les actions menées

Dans la prise en charge des enfants et le lien avec les familles
Cette année encore les membres de l'équipe se sont attachés à inscrire les familles et les partenaires (éducatifs, médicaux-sociaux, culturels) dans la conduite du projet du service. Ainsi ont été organisés tout au long de l'année des rencontres :

- Avec les familles lors de « temps informels », lorsque celles-ci viennent sur le service ; ou formalisées afin de faire le point sur l'accompagnement et évaluer avec eux la progression du projet de l'enfant.

Avec les différents partenaires (scolaires, médico-sociaux : CMPEA, associatifs, santé, etc.). Une fois par trimestre, une réunion avec l'équipe du CMPEA est instaurée, pour permettre d'échanger sur les situations difficiles que nous accompagnons.
Nous avons pu maintenir le partenariat en adaptant nos moyens de communication (visio, tel). Mais force est de constater que ces échanges n'ont pas la même qualité que les échanges en présentiel.

Nos habituelles rencontres et fêtes pour renforcer le lien entre les familles et l'équipe (repas l'été, fête de fin d'année par exemple), n'ont pas pu se mettre en place (crise sanitaire). Ces temps-là, on réellement manqués.

Dans l'accompagnement au quotidien

Cette année également, ont été menées des actions éducatives et pédagogiques auprès des enfants concernant l'hygiène dentaire, l'équilibre alimentaire, la vie en collectivité, la gestion de la violence, les risques d'internet.

La présence minimum et systématique de 3 éducateurs sur la tranche horaire du 17h-19h (temps des devoirs scolaires et des divers accompagnements) a été maintenue afin de garantir aux enfants et aux familles le maximum de temps de présence sur ce « temps fort », accompagnements aux réunions parents/professeurs, visites médicales, etc.

Nous observons aussi, qu'il est demandé à l'équipe de mener des visites médiatisées enfants/parents de manière très régulière (une à deux fois par mois et pour plusieurs enfants). Cela dans le but de restaurer, maintenir ou développer les liens familiaux. Ces instances-là, qui étaient précédemment conduites par les travailleurs sociaux de l'ASE, ou des services dédiés à ces rencontres (ERFM par exemple) viennent, non seulement, augmenter notre charge de travail, mais aussi nous placer très souvent dans des postures éducatives délicates, ou à des places multiples pas toujours repérantes pour les usagers. Si nous devons poursuivre la mission de médiation parentale, nous allons devoir revoir nos actions de formation et aussi nos organisations de service.

Un important travail sur les règles de vie a été fait cette année pour permettre une cohérence en dépit des mouvements de personnels.

Dans l'accompagnement éducatif au travers des loisirs

Nous avons travaillé avec les enfants et leurs familles, le choix d'une activité individuelle. Certains se sont inscrits dans un club sportif (hand-ball) et n'ont pu y participer toute l'année.

Parce que l'éducation passe aussi par le récréatif, l'équipe a essayé malgré le confinement et les restrictions de maintenir des animations et des séjours, quand cela a été possible.

Les animations régulières ont pu être maintenues : vélo ; piscine ; jeux divers ; ateliers éducatifs, récréatifs et pédagogiques.

Les animations ponctuelles on elles étaient plus difficile voire impossible : sorties culturelles (cinéma, concerts, festivals...), aides à des associations (secours populaire), fêtes votives, etc.

Des animations pendant les vacances : Outre les animations à la journée, plusieurs séjours ont été proposés aux enfants du service.

Cette année les activités proposées ont été majoritairement gratuites, les enfants ont également participés financièrement avec leur argent de poche pour financer l'activité dite « exceptionnelle » (sortie Grand bleu, balade à cheval, accrobranche, vélo-rail). Le but étant de proposer des activités en réalité avec la situation financière des parents, ainsi que leurs montrer qu'avec peu d'argents ils peuvent faire beaucoup de choses.

De plus, il a été mené par l'équipe éducative une réflexion sur l'importance, durant chaque période scolaire et pour chaque enfant accueilli sur le groupe, d'avoir des temps d'accompagnement éducatif en individuel avec un éducateur. Cela permet de donner un temps privilégié à chaque jeune pouvant porter sur une activité sportive, culturelle ou ludique. Ce projet a pour but de permettre également aux jeunes de souffler de la pression du groupe au quotidien et développer une relation avec un éducateur, indépendamment du lien de référent/référé.

En effet, la prise en charge éducative des jeunes accueillis sur l'hébergement ne cesse d'évoluer. La quasi-totalité des enfants du service relève d'une mesure judiciaire qui impose qu'ils soient présents tant en semaine, que les week-ends. Aussi, nous avons estimé que pour permettre à chaque enfant de se retrouver et s'épanouir en dehors du groupe avec lequel il vit 24h/365j, il était intéressant pour leur bien-être physique, moral et social de pouvoir observer des moments individuels privilégiés.

Des séjours :

Lors des vacances de Février et de Pâques la maison d'enfants organise des séjours interservices par tranche d'âge.

Février : Séjour à la neige (primaire) ;

Ce séjour a été l'objet de discussion, l'équipe de l'hébergement a fait savoir que ce type de séjour (grand groupe, temps de séjour long, grande équipe et rythme très soutenu), ne convenait plus au public accueilli. Les besoins et les difficultés des enfants (trouble du comportement, hyperactivité, trouble psychique important) sont aujourd'hui différents et l'équipe avait déjà proposé de réadapter les séjours, notamment avec des groupes plus petits, des temps plus courts et des équipes moins grandes. Malgré cela, ce séjour a été maintenu et un membre de l'équipe a été obligé de s'y rendre. Le bilan a reflété exactement les observations et les réflexions menées en amont et a permis pour l'année 2021 de ne pas reproduire ce type de séjour.

Cette année, pour les vacances d'été, le choix de l'équipe a été d'organiser des séjours sur des périodes courtes : 3/4 jours. L'évaluation des années précédentes nous a permis d'observer qu'un séjour d'une semaine complète avec ce public en grande difficulté ne lui permettait pas d'en profiter pleinement.

Vacances d'été : Séjour Pujaut et Verdon (Adolescents), séjour Méjannes le Clap (collégiens et primaires), Séjour St Jean du Gard (primaires et collégiens).

Des projets

Cette année la réalisation de nouveaux projets a eu du mal à se mettre en place (crise sanitaire), mais certains ont pu voir le jour :

Alimentation : Pendant les périodes de vacances, nous avons fait le choix de ne pas commander de repas à la cuisine centrale, dans la mesure du possible. Cela nous a permis de travailler avec les enfants sur l'élaboration des menus, courses, gestion du budget et de partager des moments de cuisine et des repas plus conviviaux.
Ces ateliers autour de la cuisine, sont des moments où l'on permet aux enfants d'apprendre, de développer leurs compétences, de partager les différentes taches en groupe. Pour les plus grands adolescents, cela leur permet d'acquérir de l'expérience pour leur future vie d'adulte. Chacun à leur tour, les enfants choisissent les menus, proposent une liste de course et un budget.
C'est un atelier très demandé par les enfants et la finalité et un vrai moment de partage.

Prévention des risques autour des réseaux sociaux : ce projet a été proposé par une stagiaire pour les pré-adolescents et adolescents mais n'a pas pu aboutir, par manque de lieu et de disponibilité face à la crise sanitaire.

Projets en cours et à venir :

Des « outils » à avoir : Aujourd'hui nous accompagnons des situations de plus en plus en souffrance: violences verbales et physiques importantes et régulières, situations abandonniques et carences affectives, troubles du comportement… Nous manquons parfois d'outils, de formation, nous les éducateurs, pour répondre de façon adaptée. Nous avons le souhait d'entreprendre des formations ciblées et correspondantes aux difficultés de la population accueillie afin de répondre au mieux à ses besoins.

Un service plus adapté : au fil des années, nous observons un changement dans les problématiques des enfants accueillis, nous avons souhaité pouvoir proposer aux enfants des chambres individuelles, mais après plusieurs années passées, nous nous rendons compte que les accueils d'urgence rendent cela difficile à tenir.

Les locaux du service nous semblent également totalement inadaptés : mal agencés, chambres trop grandes ou trop petites, partage des locaux avec les voisins mais aussi absence de jardin… Il nous semble que le changement de locaux permettrait d'accueillir au mieux les enfants et leurs familles, l'importance d'avoir un extérieur sécurisé, permettrait aux enfants de pouvoir se défouler (lors de crise), faire du sport, jouer dans un jardin. Des nouveaux locaux permettraient d'aménager des espaces bien définis (espace de jeux, espace pour les adolescents, ateliers bricolage, rangement pour les vélos, etc.).

Conclusion

Depuis quelques années maintenant nous observons un vrai changement des problématiques familiales et du public accueilli. Parents avec des maladies mentales, enfants avec des troubles psychiatriques, enfants sans aucune réponse familiale, mineur non accompagnés, enfants jeunes déscolarisés. Ce public nous demande d'adapter encore différemment nos accompagnements, notre temps de présence, nos lieux d'accueil.
Les accompagnements scolaires (écoles, I.T.E.P aides aux devoirs), médico-sociaux (médecins, psychiatre, psychomotricien, orthophonie,…) pour les enfants mais aussi professionnels pour les jeunes en studio (aller-retour sur les lieux de travail/stage), sont de plus en plus nombreux compte tenu de la réduction des droits de visites et d'hébergement (DVH) des enfants au domicile parental. Cela implique donc de mobiliser la présence d'un ou plusieurs éducateurs supplémentaires afin de mener à bien ces rendez-vous participant à l'équilibre et au bien être de chaque enfant mais aussi, d'en rendre compte aux responsables légaux et au magistrat.

De plus, la complexité des situations familiales d'aujourd'hui impose que le service d'hébergement mène des visites médiatisées dont le nombre ne cesse d'augmenter, jusqu'à 4 par mois. Ces rencontres-là, imposées par la loi via le JAE de l'enfant, nécessitent également la mobilisation d'un éducateur à la journée.

Aujourd'hui, la limite des moyens humains et financiers demande à l'équipe de fournir du travail supplémentaire et difficile.

Cette année plus que les autres, nous a permis d'observer que nos locaux n'étaient plus du tout adaptés. Le confinement est venu, si besoin en était, révéler plus encore cette particularité, qui a installé les équipes et les enfants en difficulté. La configuration de ces lieux n'offre plus aujourd'hui le confort dont les enfants auraient besoin.
Par exemple, et alors que le projet du service de l'époque s'articulait autour de cette caractéristique, les relations avec les voisins sont de plus en plus difficiles, par le bruit et la promiscuité notamment. La proximité avec la route, le canal et les rails du train nous inquiètent aussi car ce public se met en danger régulièrement. Durant l'été 2020 a de nombreuses reprises, l'éducateur a du se détacher du groupe, parfois au détriment d'autres usagers pour assurer la sécurité d'un enfant en pleine crise errant sur la route.
Cette année, les changements importants du personnel ont énormément bouleversé la vie du groupe. Les départs et les nouvelles arrivées sont difficiles à gérer pour les enfants et adolescents qui pour la plupart ont des profils abandonniques. Le fonctionnement de l'équipe est régulièrement à revoir, chaque membre doit se réadapter, ce qui n'est pas toujours rassurant pour les enfants.

Mot de la fin… Perspectives et évolutions.

Hormis l'événement majeur de la crise sanitaire, si l'on se réfère à ce même chapitre du rapport d'activité 2019, nous pourrions en faire « un copier/coller » et l'insérer ici même, sans que cela choque le lecteur.

L'idée que les deux services de « l'Arlésienne » et du « Mireille » sont historiquement et techniquement liés n'est pas à démontrer. Il faut cependant s'attacher à préserver les passerelles et les liens qui ont existés (réunions ou activités communes, séjours de vacances transversaux, etc.) mais parfois fragilisées par la volonté de « faire vite et bien ».
Ces services éducatifs ont besoin l'un de l'autre pour pouvoir offrir une meilleure prestation à l'usager, ne serait-ce que lorsque on évoque l'hébergement d'urgence ou plus exactement l'hébergement inopiné … Une réflexion autour de ces accueils doit être menée afin de garantir, non seulement une qualité de service optimale, mais aussi des conditions de travail confortables pour les personnels directement en charge de l'enfant.

Nous avons développé et entretenu depuis toujours sur ce territoire un réseau de partenaires institutionnels et associatifs. Pris par une augmentation de la charge de travail, il n'est pas toujours aisé de maintenir ces relations, mais particulièrement cette année, crise sanitaire oblige, c'est sans doute avec l'appui de ces réseaux que nous avons pu, plus facilement, dépasser les obstacles…

Les moyens humains paraissent toujours insuffisants, au regard des situations de plus en plus complexes, (nous le notions déjà en 2013). La mutualisation de certains moyens, le remplacement des personnels éducatifs par des assistants familiaux entre autres, sont sans aucun doute des actions qui ont permis d'atténuer les effets de cette crise qui perdure, mais qui trouve aujourd'hui ses limites dans un système contraint.

Lors de notre précèdent bilan, nous établissions un lien entre la limite de moyens (humain et financier), la surcharge de travail que cela représentait pour chacun des salariés dans leur engagement et les confrontations toujours plus nombreuses face aux situations de stress de violences ou d'épuisement, et le danger d'approcher certaines formes de développements de risques psycho-sociaux

Hasard ou pas, 2020 a été une année à travers laquelle l'effectif du personnel éducatif a été renouvelé de plus de 50%....

Enfin, et une fois encore, peut-on évoquer la nécessité absolue de déplacer le service du Mireille dans un lieu adapté et répondant aux véritables besoins des enfants accueillis ?

L 'équipe

Le chef de services éducatifs, Fabrice CARREAU
Les éducateurs-trices, Chantal BON (départ en octobre 2020, remplacé par Sarah GASCUEL, AES), Justine BORD, Manon BOUQUET, Mohamed AKROUTI (départ en novembre 2020, remplacé par Lisa CHAZEL, monitrice éducatrice), Camille MARIDET JUAN (départ en octobre 2020, remplacé par Cyrielle POUPION, Educatrice spécialisée, Chloé MAZELLIER (en contrat d'apprentissage éducateur-spécialisé, Maxime NICOLAS (en contrat d'apprentissage Moniteur éducateur).
Assistant familial : Ludovic MAUREL
Stagiaires : Accueil deux stagiaires éducateurs spécialisés, une stagiaire AES.
Services généraux : Martine NAVARRO (maîtresse de maison), David DESMET (surveillant de nuit), Didier FRONTIN (surveillant de nuit), Jamal BIBI (surveillant de nuit)

Service d'Aide aux Jeunes Majeurs

Introduction

L'espace jeune majeur de l'association SAMUEL VINCENT accompagne des jeunes adultes de 18 à 21 ans en difficulté d'insertion sociale et souvent sans ressources familiale ou solution d'hébergement. Nous proposons la mise en œuvre d'un contrat d'aide au jeune majeur, signé entre le Conseil Départemental et le jeune adulte, au travers différents outils, réseaux, d'accompagnement et de soutien.
L'activité du service des jeunes majeurs en 2020 évoquera au-delà de ses chiffres, les outils utilisés pour guider ces jeunes, et le contexte particulier dans lequel ils ont évolué en 2020 pour ensuite aborder les questionnements de l'accompagnement proposé au SAJM et ses perspectives 2021.

L'activité 2020 en quelques chiffres

L'activité du SAJM en 2020 à 123% **pour 43 jeunes majeurs accompagnés -** 23 FILLES 20 GARCONS.

10 ont été accompagnés dans une démarche de régularisation administrative dans le cadre d'une migration économique sur le territoire Français.

8535 journées ont été réalisées soit 106% **avec un public Gardois** et 1389 journées soit + **17%** provenant des départements extérieurs. L'engagement du chef de service sur l'accompagnement éducatif a permis de renforcer cette activité spécifique et de soutenir ainsi les projets d'évolution des sites d'hébergement et les travaux en cours impactant le taux d'occupation de la MECS

En 2020, la capacité d'accueil du SAJM autorisée étant de 22.
15 entrées et 18 sorties furent enregistrées cette année sensiblement identique à l'année 2019.
La moyenne de prise en charge des jeunes gens hébergés (sortant en 2020) est de 20 mois.

L'admission en 2019 concernait à 75 % des 18ans, 12,5% des19 ans, 12,5% des 20 ans.

En 2020 100% des admissions se sont fait dans la dix-neuvième année, la majorité provenant des secteurs médico-social y compris des départements extérieurs.
Ce rajeunissement est lié au lien avec les dispositifs de protection de l'enfance en particulier celui de la MECS Samuel Vincent (soit 33% des admissions).
Cette tendance nous contraint à harmoniser nos procédures internes afin de donner du sens à cette transition de la protection/insertion des grands adolescents mineurs vers l'accompagnement inclusif des jeunes majeurs.

Si nous observons l'âge des 18 sortants en 2020

18ans	2
19 ans	5
20 ans	8
21 ans	3

Les différentes situations observées à la sortie
Retours dans l'univers familial soit 38% des 18 sorties.

- 1 En couple et enceinte
- 2 Avec un emploi en CDD
- 4 Sans solution d'autonomie avérée (Emploi et/ou Logement) mais avec la priorité de reconstruire des liens familiaux parfois éprouvés.
- 11 Situations d'autonomie !?
- 1 Emploi et logement à l'étranger
- 3 plutôt sans hébergement stabilisé ***dont un DC survenu par suicide après la fin de prise en Charge.***
- 1 sans solution de séjour administratif régularisé (**ex MNA)**
- 3 en situation d'apprentissage et logement autonome.
- 2 Etudes BTS + Logement étudiant par le CROUS
- 1 Installée en résidence jeunes.

En résumé pour 2020 :

7 Situations stabilisées par l'emploi et le logement et
8 situations sans certitude d'avenir
2 étudiants post-bac et
1 en studio familial indépendant **.**

Les outils de l'insertion sociale des jeunes majeurs

Les objectifs individualisés et confidentiels de la prise en charge contractualisés par le conseil départemental, visent principalement à la mobilisation personnelle et professionnelle du jeune adulte aux fins de son indépendance et la sécurisation des ressources aux termes ultimes de ses 21 ans.
Le projet de service et l'expérience de cette année 2020 doit nous permettre dans sa prochaine évolution d'élaborer et de construire l'accompagnement autour des ressources propres aux jeunes majeurs mais aussi, leurs réseaux, leurs liens et histoires familiales. Dans cette dynamique nous avons pu faire évoluer cette année à minima deux projets en lien étroit avec l'ASE **d'une injonction d'insertion classique** BAC et/ Cap **vers une distorsion de l'accompagnement et des objectifs tenant compte du rythme d'appropriation et des ressources du jeune majeur.**
Cette vision systémique se doit d'intégrer la réalité du contrat social entre le jeune majeur et le département solidaire.
Le bénéfice de ressources financières, d'un toit n'est pas un privilège, ni un acquis **mais il est un outil** de solidarité.
Le Contrat jeune majeur authentifie ainsi clairement, les engagements réciproques entre le jeune adulte et la collectivité territoriale ainsi que le rôle, la mission d'accompagnement du service éducatif. Sa faisabilité est co-évaluée, réajustée au travers des rencontres régulières sur le service dans des espaces de bureaux dédiés aux entretiens ou au domicile du jeune majeur .

Notre priorité dans cet engagement réciproque passe par :

Stabilité par le logement

Les jeunes adultes se voient ainsi proposer par l'association un logement mis à leur disposition « signifiant » de leur statut d'adulte citoyen, d'autre part l'accompagnement éducatif distancié dans un cadre contractuel et citoyen leur permet d'expérimenter des choix et des décisions dans leur projet de vie.

- 23 studios meublés en location répartis dans toute la ville
- 3 studios/chambres sont également loués par convention au sein des Résidences jeunes (Gaston Doumergue et Albaric)

Le concept d'appropriation de l'espace, « il n y a pas d'être sans lieu d'être »

La mise à disposition d'un espace personnel « appropriable » pour le jeune adulte, est le socle de notre action éducative. Il nous permet d'agir sur le développement personnel, de prioriser l'accompagnement individuel et de favoriser l'insertion socio-professionnelle sur la base d'objectifs partagés, et négociés. Celle-ci lui permet également de poser de nouvelles bases de la relation familiale par la médiation éducative possible et non imposée de par la majorité
Cette installation dans un logement qui lui est attribué met en jeu pour le jeune accompagné **trois leviers** de son autonomie et de sa construction adulte et citoyenne.

La dimension identitaire: soit la possibilité d'échanges interactifs entre l'individu lui-même et l'espace où il exerce son « être social », son identité. sa citoyenneté
C'est par exemple disposer d'une adresse personnelle nominative et signifiante de son existence et de sa place de citoyen domicilié au regard de la société, revenus, administration CAF CPAM recherche d'emploi et ou de formation etc.

La dimension relationnelle et intime: soit la possibilité offerte par le lieu de rencontres entre personnes (invitations, cohabitations ponctuelles etc.) et d'en définir, construire ses propres limites sous la médiation éducative

La dimension temporelle: soit l'inscription pour un temps donné (celui de la mesure, échéance) dans un lieu donné. En lien avec la dynamique et l'engagement nécessaire constructif de son avenir.

Les entretiens individuels et les accompagnements dans les actes quotidiens

Ces différentes rencontres éducatives rythment et cadencent leur parcours de vie, afin de trouver les ressources qui les rendent acteurs d'une nouvelle dynamique (Déménagement, scolarité, les démarches de soins ou administratives : banque, caf, sécurité sociale…). En général, la prise en charge d'un jeune majeur nécessite donc une mise à plat :

- De sa situation administrative, aux regards des droits sociaux et civils à activer.
- Du suivi médical et des soins prioritaires à mettre en place.
- D'un projet professionnel et/ou de formation, et du calendrier pour sa mise en œuvre

L'accompagnement personnalisé mobilise de fait **un réseau d'acteurs et de partenaires** institutionnels, externes à l'institution et spécifiques en fonction du domaine d'intervention.

La scolarité/formation professionnelle et l'insertion professionnelle

Comme évoqué, cette injonction « sociétale » d'insertion des jeunes majeurs en situation de vulnérabilité doit évoluer dans ses pratiques et pas que dans la sémantique*.
L'équipe éducative du SAJM s'implique depuis son origine dans les démarches scolaires en lien avec les établissements scolaires (Conseiller Principal d'Education) de manière à soutenir, l'assiduité et l'engagement du jeune dans sa formation. 25% des jeunes accompagnés en 2020 ont suivi un parcours scolaire ou de formation qualifiante **malgré la situation de crise sanitaire.**

DEBAT entre l'insertion et l'inclusion /Rapport jean Marc Borello IGAS 2018
ETUDE Action logement des jeunes Nîmes métropole Mars 2020

Nos partenaires dans la difficulté de la situation ont également maintenu le lien

La mission locale, l'agence pôle emploi, **le Club FACE GARD**, l'Ecole de la deuxième chance, ont mis en œuvre des appuis personnalisés et accompagnements.
En 2020, année complexe en terme d'opportunité professionnelle, l'équipe du SAJM a permis l'accès à l'emploi de 7 jeunes majeurs **sortant**s (1 CDI et 6 CDD), dont 3 en alternance.
La garantie jeune, permet d'associer à une remobilisation professionnelle, obligatoire qui est le premier pas vers la recherche d'emploi et/ou de formation, une rémunération mensuelle minimale **La Garantie Jeune**. Pour autant, nous constatons l'évolution des difficultés d'accès pour certains à la formation, déscolarisés et parfois en échec sur leurs apprentissages antérieurs.

Le Logement

L'accès au logement des jeunes est une problématique nationale qui prend des proportions majeures dans les départements à forte densité de population étudiante et jeunes tel que dans le département du Gard *. A fortiori les jeunes issus d'un parcours de la protection de l'enfance ou sous accompagnement jeune majeur n'attirent pas la sympathie des bailleurs privés ou publics. Reste que nous avons mobilisé les dispositifs existants et des partenaires afin d'accompagner au mieux les recherche d'appartements des jeunes majeurs. Nous pouvons également regretter l'échec du partenariat avec l'association ALG mandaté dans un projet départemental spécifique d'accompagnement au logement autonome des jeunes de l'ASE et de prévention des sorties sèches. 7 orientations pour aucune prise en charge en 2020. Par ailleurs les bailleurs SFHE, Habitat du Gard, Un toit pour tous et le CROUS soutenus par le dispositif ACTION LOGEMENT ont permis l'installation en logement autonome de 4 +2 en logement universitaire.
Les jeunes sortants volontairement ou pas sont orientés vers des structures d'hébergement de type CHRS ou hôtel lorsqu'il n y a pas de solutions familiales (2 en 2020).

La Santé

LA COVID 19 !, DES QUESTIONS ! DES DOUTES ! DES PEURS ! POUR LES JEUNES MAJEURS

Contexte

Cette année a eu sans nul doute, une répercussion **sur la santé mentale et le bien être des jeunes majeurs contraint de rester chez eux**. A notre connaissance, **une dizaine de jeunes majeurs ont déclaré être touchés par l'infection sans suite clinique et d'aucun n'a été hospitalisé**. Nous avons par ailleurs constaté peu de débordements aux règles sanitaires imposées et quelques infractions. L'équipe éducative y compris dans une période de confinement stricte est restée joignable 24h/24h permettant ainsi aux situations à risque d'être accompagnées, soutenues y compris dans des phases symptomatiques, mettant en œuvre toutes les procédures d'orientation, et de suivi médical. D'un autre côté, l'équipe du SAJM a su adapter ses modes d'accompagnement en assurant en alternance, une permanence physique possible au bureau, et un contact quotidien téléphonique et /ou par messagerie (télétravail) en fonction de la demande. Nous avons dû malheureusement déplorer le suicide d'une jeune fille post accompagnement en fin d'année 2020. Rania fut accompagnée jusqu'en mars 2020.
Ainsi, beaucoup d'évènements et de communications anxiogènes, de décisions politiques, institutionnelles, organisationnelles extérieures, imposées à nos modes de relations et d'accompagnements ont impacté la santé morale, mentale des jeunes gens accompagnés par notre association en 2020 ravivant pour certains leurs isolements, et leur grande solitude familiale qui a pu se transformer insidieusement en détresse mentale pour l'une d'eux.
Cette crise sanitaire mondiale et ces évènements non maitrisés, non maitrisables durant cette année a interrogé, questionné notre rapport au monde.
Quel projet d'insertion proposer à ces jeunes majeurs en pleine construction identitaire, sociale et d'espérance d'une vie meilleure ? Ceux-ci référents par leur compétences, leurs résiliences ont aussi avec force bouleversé nos postures d'adultes et de référent éducatif tout en révélant parfois leurs immenses solitudes et fragilités.
Les chiffres de notre activité éducative se ressemblent d'année en année, mais ce dernier exercice nous force désormais à mettre en perspective l'accompagnement de ces jeunes fragilisés, pour passer probablement d'une injonction d'insertion à une inclusion sociétale.

Au travers deux questions.

La question **du lien social du jeune majeur à son environnement, son réseau, son idéal.** Après un parcours mineur parfois chaotique, qu'elle est la capacité de réseau social et réciproquement du jeune majeur à activer, à soutenir, à permettre, la transmission d'un savoir et la construction d'un projet de vie autonome. En effet, le fondement affectif sécure dans l'histoire et la tradition familiale ou réseau d'une part et la transmission / connexion d'un savoir rassurant par un référent adulte est au cœur de l'accompagnement des jeunes adultes en AJM. Ne plus être dans l'attente de l'adulte ou de l'institution d'un SAVOIR pour ETRE (du côté de l'insertion) mais à développer du « faire ensemble » pour construire et transmettre un modèle apaisé de relation de ces jeunes au monde adulte (du côté de l'inclusion).

La question de la relation **à la ressource financière** est **une** condition sine qua non, de l'indépendance et l'autonomie de ces jeunes notamment pour l'accès au logement et la protection individuelle d'un toit. Cet accès problématique à la ressource vitale d'une sécurité d'hébergement doit être dépassé ensemble par le réseau. L'offre bailleurs revue et l'engagement du jeune sécurisé par la ressource financière accessible sont des pistes de réflexion et des sujets abordés lors de l'accompagnement.

L**a transmission** d'un savoir-être et/ou d'un savoir-faire dans l'accompagnement éducatif prend du temps ou la contrepartie financière est distante parfois pour ces jeunes adultes mais néanmoins réelle. Ils ou elles profitent dès lors d'une prise de conscience, d'une maturité naissante dans la confrontation à la réalité du travail et de l'engagement professionnel. Ainsi, les voies de l'apprentissage et de la rencontre autour du « Faire ensemble » sont des pistes futures à construire autour des projets d'accompagnement.

Les sorties sèches ASE ?? !! Comment inverser la tendance de l'INSERTION vers l'INCLUSION des 16/21ANS ?

Dans une grande majorité, les jeunes de 18 ans qui sollicitent une AJM ne sont pas en capacité de choix, face à l'enjeu de la majorité et au risque majeur d'exclusion sociale qu'il leur soumet. Néanmoins il se doit de rester un choix d'engagement bi latéral.
Ce passage, ce contrat de solidarité inclusive devient pour certain un enjeu multiple et complexe de liberté, d'espoir d'autonomie, mais aussi d'angoisses face à des injonctions de réussite portée par un contexte auquel ils ne sont pas préparés.
Lorsqu'il est accompagné, ritualisé, soutenu dans une démarche systémique bienveillante de réseau, ce contrat permet de soutenir une prise de conscience d'une future vie de citoyen à construire avec son histoire de façon résiliente ou pas.
L'évaluation quantitative qu'exige un rapport d'activité ne doit donc pas oublier la remise en questions des concepts de l'accompagnement des jeunes de 16/21 ans autour de la problématique des « sorties sèches ».

Sans contester les objectifs de remobilisation scolaire ou professionnel, de nombreux jeunes majeurs s'engagent d'abord dans une nouvelle expérimentation du lien familial mis à mal parfois par des interactions judiciaires et renoncent ou abandonnent ce contrat social.
7 sur 18 en 2020.

Comment accompagner ces jeunes adultes sortant à 18 ans des placements, à se construire, avec la fragilité du lien familial, social nécessaire vers une indépendance affective et matérielle ?

L'ambiance générale anxiogène et violente apparue ces dernières années qu'ils absorbent a un impact invisible mais destructeur sur leur capacité d'initiative et d'engagement. Qu'elles soient écologiques, sociales ou sanitaires les manifestations de la précarité, des violences et radicalisations mises en avant dans les relations humaines fragilisent ces jeunes, les isolent parfois dans des comportements inappropriés et centrés sur l'immédiat et l'urgence.
La société et les modèles d'insertion classiques leurs opposent une injonction et une temporalité d'urgence, qu'ils n'ont pas totalement acquise. Cette rupture de lien social et sociétal fut exacerbée durant la crise sanitaire.
L'année 2021 devra fournir dans son activité des éléments statistiques d'évaluation de ces situations visibles et invisibles d'abandons de ses parcours (sorties sèches) afin d'élaborer des stratégies d'accompagnement plus efficientes.

Les jeunes migrants, un public fragile et un accompagnement technique spécifique

En 2020 10 jeunes gens /43 jeunes gens suivis, soit 23% de nos accompagnements ont concerné un public migrant issu de la protection de l'enfance et/ou orienté par les services dédiés de l'ASE du Gard et hors Gard. Ces jeunes gens par leur parcours migratoire, nécessitent une multitude d'interventions techniques et une adaptation susceptible de garantir leur protection d'une part, leur régularisation administrative et de favoriser leur insertion sociale et professionnelle d'autre part.

Néanmoins sur les 5 situations MNA ayant mis fin à leurs prise en charge en 2020 :

- 5 ont vu leur situation administrative et sociale LOGEMENT EMPLOI régularisée ;
- 3 Alternants en Apprentissage bâtiment, restauration cuisine et hôtellerie de luxe.
- 1 a dû quitter la région sans régularisation mais avec une formation BAC +
- 1 Etudiante DCD post accompagnement

L'Équipe
Le chef de service, Rémi-Noël GALLETIER
Les Éducateurs Thierry FORESTIER, Alain DUVILLIÉ

SIEGE SOCIAL

ASSOCIATION SAMUEL VINCENT

Adresse postale : 365 Chemin Combe des oiseaux
Castanet - 30900 Nîmes
T. 04 66 38 84 00 - F. 04 48 06 04 19

Président du Conseil d'Administration : **Olivier GOUJON**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
Directeur Général : **Andrew SNITSELAAR**

Service des Ressources Humaines
Responsable des Ressources Humaines : Christine SAINT-JOURS

Service financiers
Responsable des Services Financiers : Emmanuel ESCANDELL

Services Techniques et Logistiques
Directeur Adjoint : Jean-Michel SUGIER

ESPACE ENFANCE - PETITE ENFANCE
Directeur Adjoint : **Michel COUVREUR**

Lieu d'**A**ccueil **E**nfants **P**arents **« LES RIBAMBELLES »**
8 rue La Haye (*entrée derrière le bâtiment*) 30000 NIMES
T. 04 66 21 38 28 - Coordinatrice : **Magali TICHET**

Relais d'**A**ssistant(e)s **M**aternelles
8 rue La Haye (*entrée derrière le bâtiment*) 30000 NIMES
T. 04 66 70 21 99 - Coordinatrice : **Michèle BOUQUET**

Ludothèque JALAPAR
je **J**oue j'**A**pprends je **L**is j'**A**ime je **P**artage, j'**A**pprécie, je **R**especte
Tour La Haye1 Place La Haye 30900 NIMES - T. 06.67.63.38.42
Coordinateur : **Nabil BELMOUKHTAR**

Ludothèque « L'ARENE DES JEUX »
Bât 1 Le Mireille 30600 Vauvert - T 09.61.32.11.56.

Lieu d'**A**ccueil **E**nfants **P**arents **«LA MAISON DES PETITES PAROLES»**
Bât 1 Le Mireille 30600 Vauvert
Renseignements et inscriptions T. 09.61.32.11.56.
Coordinatrice : **Magali TICHET**

CRECHE « LA MOSAÏQUE »
4 avenue De Lattre De Tassigny 30000 NIMES - T. 04.66.21.21.59.
Directeur : **Nicolas QUILLÉ**

ESPACE ASSOCIATIF
42 Boulevard Sergent Triaire 30000 Nîmes
Ecole des Parents et des Educateurs du Gard
Association Française Centres de Conseil Conjugal

ESPACE CULTUREL
27 Rue de Saint Gilles 30000 Nîmes
Renseignements : T. 04.66.38.84.00.

MAISON D'ENFANTS
Directeur Adjoint **: David PAYAN**

Chef de services : Peggy LIPAI-GOMEZ
⇒ **Nîmes Centre -** 27 rue de St-Gilles 30000 Nîmes
T. 04 66 38 84 12
⇒ **Nîmes Est -** 6-8 rue La Haye - Ch. Bas d'Avignon 30000 Nîmes -
T. 09.75.42.00.50.

Chef de services : Tony DELABRE
⇒ **Nîmes Ouest** 12 rue Bassano 30900 Nîmes - T. 09.75.96.45.32.
⇒ **SAPA S**ervice **d'A**ccueil **P**our **A**dolescents **:**
27 rue de Saint Gilles 30000 Nîmes T. 06.74.94.83.53

Chef de services : Fabrice CARREAU
⇒ **Le Mireille** bât 5 - 572 rue du Moulin d'Etienne 30600 Vauvert
T. 09.63.64.53.05.
⇒ **L'Arlésienne** bât 3 - 572 rue du Moulin d'Etienne 30600 Vauvert
T. 09.63.27.70.21.
⇒ **Les Gardians -** 1 rue des Gardians 30220 Aigues-Mortes
T. 09.61.35.36.58

Chef de service : Rémi-Noël GALLETIER
⇒ **Service d'Aide aux Jeunes Majeurs**
27 rue de St-Gilles 30000 Nîmes T. 04 66 38 84 00

LE SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Coordinateur : Christophe LAPORTE
⇒ **Service Vauverdois de Prévention spécialisée**
62 Avenue Maurice Privat 30600 VAUVERT
T. 04.66.71.26.78/06.33.49.66.67.
⇒ **Service de prévention spécialisée de Saint Gilles**
29 Grand'rue 30800 SAINT GILLES
T. 09.65.10.11.64/06.74.94.83.44
⇒ **Service de prévention spécialisée de Marguerittes**
18 Rue de la République 30320 MARGUERITTES
T. 04.66.75.59.72/06.30.93.15.51
⇒ **Service de prévention spécialisée de Beaucaire**
28 Rue Barbès 30300 BEAUCAIRE - T. 04.66.58.53.09

LE SERVICE DE MEDIATION
LOZERE/GRAU DU ROI/NIMES/VAUVERT-Coordinateur Marc SAHUT
T. 07.62.85.74.81.

COLLEGE SPECIALISEÉ - T. 04 66 38 84 18.
27 rue de Saint Gilles 30000 Nîmes
Principal : **Françoise OURCIVAL**

Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
REAAP 30 - T. 04.66.38.69.02.
27 rue de Saint Gilles 30000 Nîmes
Coordinatrice : **Graziella PREMJY**

Agent de Développement Local à l'Intégration Gard -
ADLI GARD - 06.64.63.77.71.
Permanences sur RDV 27 rue de Saint Gilles 30000 Nîmes
Contact **: Alessandra BERTINELLI**